

Guerre, invasion, occupation
(1939-1944)

Vocabulaire historique

Drôle de Guerre (1939-1940)

Armistice de juin 1940

Débâcle (mai-juin 1940)

Exode

Etat Français – Régime de Vichy

Milice

Légion

Maréchalisme

Collaboration

Shoah

Aryanisation

Juste

Plan du cours

- La « drôle de guerre » (1939-1940)
- L'invasion allemande et la débâcle française (1940)
- Les causes de la défaite française
- La France occupée
- La fin de la IIIe République
- L'Etat de Vichy du Marechal Pétain
- La collaboration avec les nazis
- La Shoah : l'extermination des Juifs résidant en France
- Le travail forcé imposé par l'Occupant

La guerre et la défaite : 1939-1940

La « drôle de guerre », 1939-1940

En 1938, l'armée allemande faisait son entrée en Autriche et en mars 1939 elle envahissait la Tchécoslovaquie.

En Septembre, ce fut au tour de la Pologne, allié traditionnel de la France depuis 1921, de subir les attaques allemandes.

L'Allemagne nazie et l'Union Soviétique attaquèrent conjointement la Pologne, divisant le pays en deux.

La France déclarait aussitôt la guerre à l'Allemagne et proclamait la mobilisation générale (5 000 000 d'hommes furent appelés sous les drapeaux).

Mais, aucune action militaire ne fut engagée par les Français. L'opinion et les milieux politiques restaient profondément divisés sur l'attitude à suivre.

L'indécision favorisa l'inaction.

La « drôle de guerre », une guerre sans combats, allait durer jusqu'à l'invasion allemande de la France en mai-juin 1940.



MARK

DANZIG

LITH

Mar. 1939

GERMANY

1936

E. P

POLISH
CORRIDOR

POLAND

Sept.
1938

Mar.
1939

SUDETENLAND

CZECH.

Mar. 1938

AUST.

HUNG.



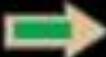
Ground Round



Les troupes allemandes à
Prague



Invasion de la Pologne le 1er septembre 1939

-  Route d'invasion allemandes
-  Route d'invasion soviétiques
-  Frontières polonaises



UNION SOVIETIQUE

Forces invasions allemandes le 1er septembre 1939

Occupation Soviétique de l'Est de la Pologne le 17 septembre 1939

POLOGNE

ALLEMAGNE

Mer Baltique

LITUANIE

LETTONIE

DANZIG

PRUSSE DE L'EST

Narew

Neman

Kovno

Vilna

Minsk

Grodno

Bialystok

Bug

Brest-Litovsk

Berlin

Oder

Poznan

Warta

Warsaw

Lodz

Lublin

Kovel

Protectorat de Bohême et Moravie

Krakow

Lvov

SLOVAQUIE

HONGRIE

ROUMANIE



Bundesarchiv, Bild 146-1979-056-18A
Foto: Söncke, Hans | 1. September 1939

Des soldats allemands arrachent une barrière à la frontière polonaise près de Dantzig le 1er septembre 1939

Troupes allemandes en Pologne









Gromada Witkowo
Gmina Kamień Pomorski
Powiat Sepolenski
Województwo Pomorskie
Sąd Grodzki Sepolno Nr
P.K.U. Bydgoszcz

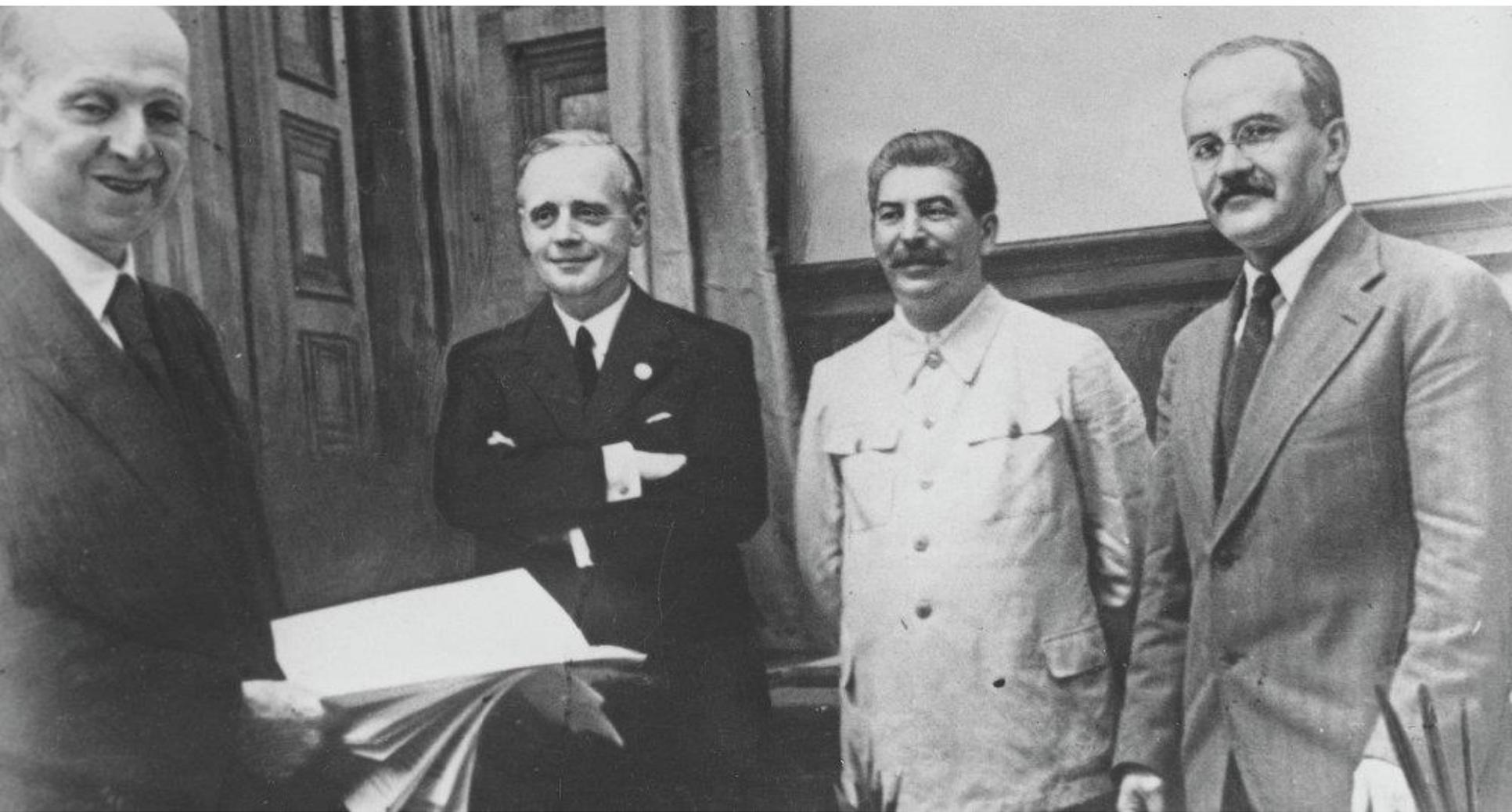
Cavalerie polonaise







WHAT, NO CHAIR FOR ME ?



La France et la Grande-Bretagne
s'engagent à respecter
les populations civiles...
L'ALLEMAGNE LES BOMBARDE

DERNIERE EDITION

Paris-soir

| | | |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| LUNDI 4 OCTOBRE 1939 | 27, rue de Lausanne PARIS 17 ^e FONDÉE LE 17 MARS 1897 | DERNIERE EDITION 50 cent. |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|

LA GUERRE EST DÉCLARÉE

**L'Angleterre depuis ce matin 11 heures
La France depuis cet après-midi 5 heures
sont entrées en état de guerre avec l'Allemagne**

Elles n'avaient reçu aucune réponse du Führer à l'ultime démarche
qu'en plein accord elles avaient effectuée séparément à Berlin

La France commande...

Depuis mes heures où l'on dit la guerre est déclarée.
La France et la Grande-Bretagne ont tout fait pour
épargner au monde cette immense catastrophe.
Mais la folle cupidité du maître de l'Allemagne
fa trahie. Son monstrueux orgueil, son aveuglement insensé
précipitent l'Europe dans le sang. Pour lui imposer la paix
et la confiance de millions d'êtres humains, certains d'être
Israël, il veut s'asseoir sur les ruines.

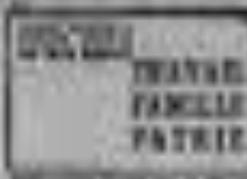
Le délai français a expiré à 17 heures

La déclaration de la dernière guerre fut faite par le grand
maître de l'Allemagne, le Führer, le 1er septembre 1939.
Il déclara à la Pologne qu'il avait 14 heures pour décider
de son sort. Le 3 septembre 1939, il déclara à la France et à
l'Angleterre qu'il avait 11 heures pour décider de son sort.
Le 4 septembre 1939, à 17 heures, le délai français a expiré.
Le Führer n'a rien répondu. Il a continué à bombarder la
Pologne. Il a continué à bombarder la France et l'Angleterre.
Il a continué à bombarder les villes de France.

DE SON BUREAU DE DOWNING STREET

**M. N. Chamberlain
s'est adressé au peuple
britannique :**

« Nous avons la conscience claire



FOUNDEUR ET PROPRIÉTAIRE

Le Petit Journal

100 ANS



APRÈS L'AGRESSION ALLEMANDE CONTRE LA POLOGNE

MOBILISATION GÉNÉRALE **en FRANCE et en GRANDE-BRETAGNE**

A Berlin, les ambassadeurs de France et d'Angleterre font, tour à tour, une démarche auprès de M. von Ribbentrop pour demander la cessation de toute action agressive contre la Pologne

Les Chambres se réunissent cet après-midi - L'état de siège est décrété

La courte « bataille de France » et la « débâcle »

En mai 1940, l'armée allemande attaqua le nord de la France, violant, encore une fois, comme en 1914, la neutralité de la Belgique.

Des divisions blindées et des troupes motorisées allemandes pénétrèrent sur le territoire français, en traversant les forêts des Ardennes. Celles-ci étaient considérées par l'état major français comme infranchissables...

La percée rapide des unités motorisées allemandes et la menace d'un encerclement provoquèrent le désordre chez les troupes alliées et leur commandement.

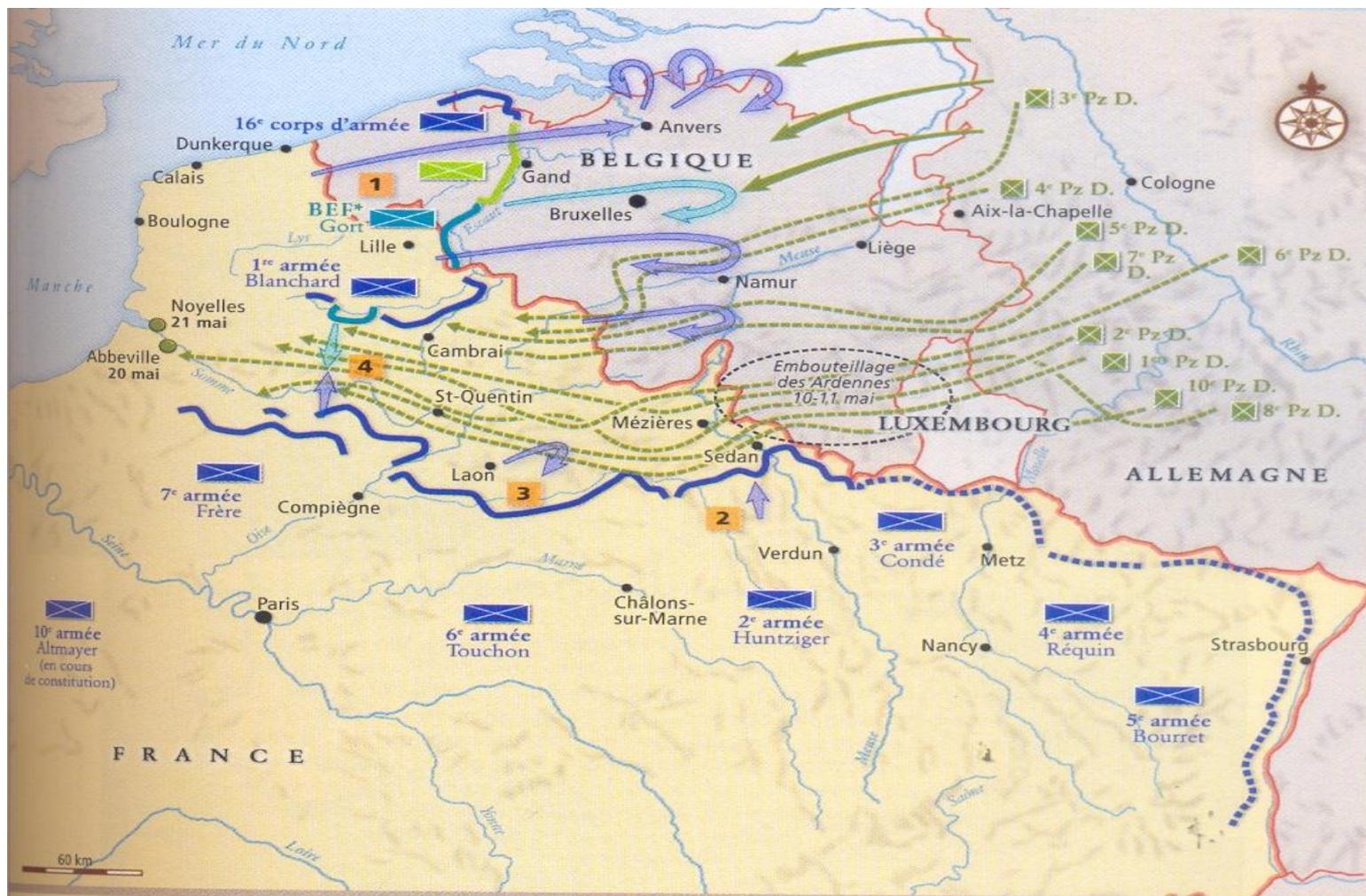
Battues sur le front, des troupes britanniques (340 000 soldats) et françaises (123 000 soldats) furent précipitamment évacuées en Angleterre depuis les plages de Dunkerque.

Encerclées et démoralisées, malgré quelques cas réduits de résistance, des nombreuses unités françaises cessèrent le combat et se rendirent aux Allemands. Le nombre de prisonniers s'éleva à 1 500 000 soldats. Les pertes françaises ont été évaluées à environ 60 000 morts.

En six semaines seulement, l'armée allemande infligea une cinglante défaite aux troupes françaises, belges et anglaises.

Ce fut la pire défaite militaire que la France a jamais connue dans son histoire.





— Frontières en 1939

Progression des unités allemandes

☒ ——— Unité de panzers (Panzer-Division), dit "coup de faucille" ➡ Autres unités allemandes

Positions et mouvements des alliés

☒ Positions françaises ☒ Positions anglaises ☒ Positions belges
 * British Expeditionary Force

➡ Mouvements des troupes françaises ➡ Mouvements des troupes britanniques

☐ Principales opérations :

1. 10 mai : début de l'opération "Breda-Dyle"
2. 14-15 mai : contre-attaque avortée
3. 17 mai : contre-attaque
4. Offensive en tenaille planifiée par les Alliés pour le 21 mai

Lignes de front des alliés le 20 mai

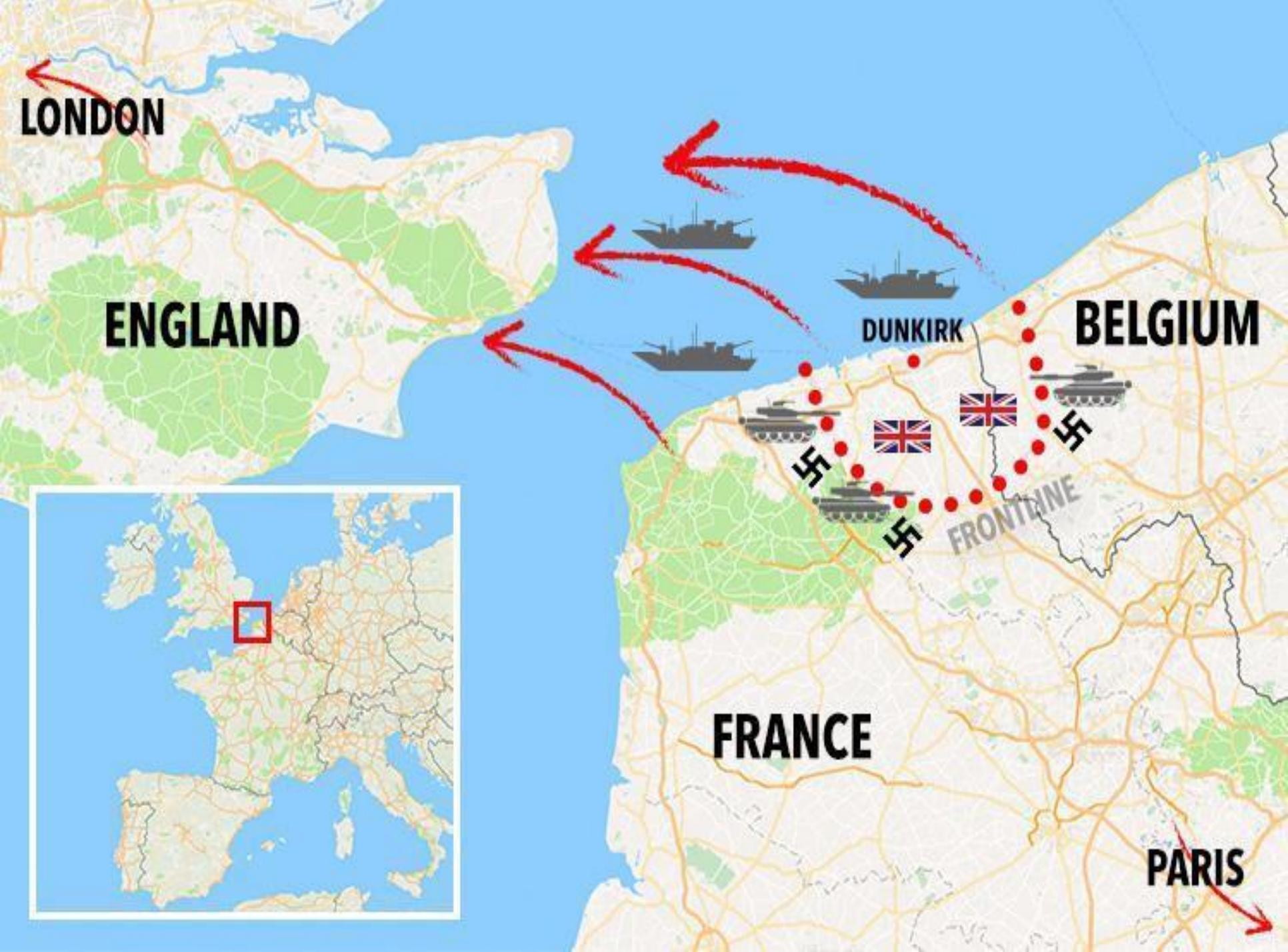
— Français - - - - - dont ligne Maginot — Britaniques — Belges











LONDON

ENGLAND

DUNKIRK

BELGIUM

FRANCE

PARIS

FRONTIERE







**JOHN
MILLS**

**RICHARD
ATTENBOROUGH**

**BERNARD
LEE**

BASEADO EM UMA HISTÓRIA REAL

DUNKIRK

O DRAMA DE DUNKERQUE - DUNKIRK

ENCURRALADOS, ESSES SOLDADOS PRECISARÃO LUTAR
CONTRA OS NAZISTAS PARA SOBREVIVER.

DVD
VIDEO





Bundesarchiv, Bild 121-0404
Foto: o.Ang. | 1940





Forces en présence en 1939-1940
(septembre 1939)

| <i>Forces allemandes</i> | | <i>Forces alliées</i> |
|--------------------------|-----------|-----------------------------------------|
| Hommes mobilisés | 3 000 000 | 5 700 000 Français 1 500 000 Anglais |
| Hommes aux armées | 2 600 000 | 2 800 000 Français |
| Nombre de divisions | 103 | 110 |
| Pièces d'artillerie | 15 006 | 16 850 |
| Chars d'assaut | 2 977 | 2 946 |
| Bombardiers | 1 620 | 346 fr. + 497 angl. |
| Chasseurs | 900 | 560 fr. + 605 angl. |

(mai 1940)

| <i>Forces allemandes</i> | | <i>Forces alliées</i> |
|--------------------------|-------|-----------------------|
| Divisions en ligne | 114 | 94 fr. + 10 angl. |
| dont blindées | 10 | 3 |
| Chars d'assaut | 2 800 | 3 000 |
| Bombardiers | 1 562 | 242 fr. + angl. |
| Chasseurs | 1 016 | 777 fr. + angl. |
| Stukas | 340 | 416 avions angl. |

D'après Henri Michel, *La Défaite de la France*, PUF, 1980.

La débandade («άτακτη φυγή») et l'exode

La défaite militaire a plongé le pays dans le chaos. Un vaste mouvement de population s'est produit. Environ huit millions de Français se déplacèrent de façon désordonnée vers le sud du pays, parfois sous les bombardements de l'aviation ennemie, fuyant devant l'avance rapide des envahisseurs. Le gouvernement quitta Paris et se dirigea à Bordeaux. Bientôt, le nord de la France et Paris se trouvèrent occupées par les forces armées allemandes.





Bundesarchiv, Bild 146-1971-083-01
Foto: Tritschler | 19. Juni 1940







GRAND HOTEL
PENINSULAR
GERONA

HOTEL d'ITALIA
TOUT CONFORT
GERONA

SPLENDID HOTEL
PALAYS
BARCELONA

GRAND HOTEL
MAGNIFICENT
BARCELONA







Aux origines de la cuisante défaite

Lors de la « bataille de France », les forces armées allemandes n'étaient supérieures aux forces conjointes françaises, britanniques et belges, ni en nombre, ni en matériel.

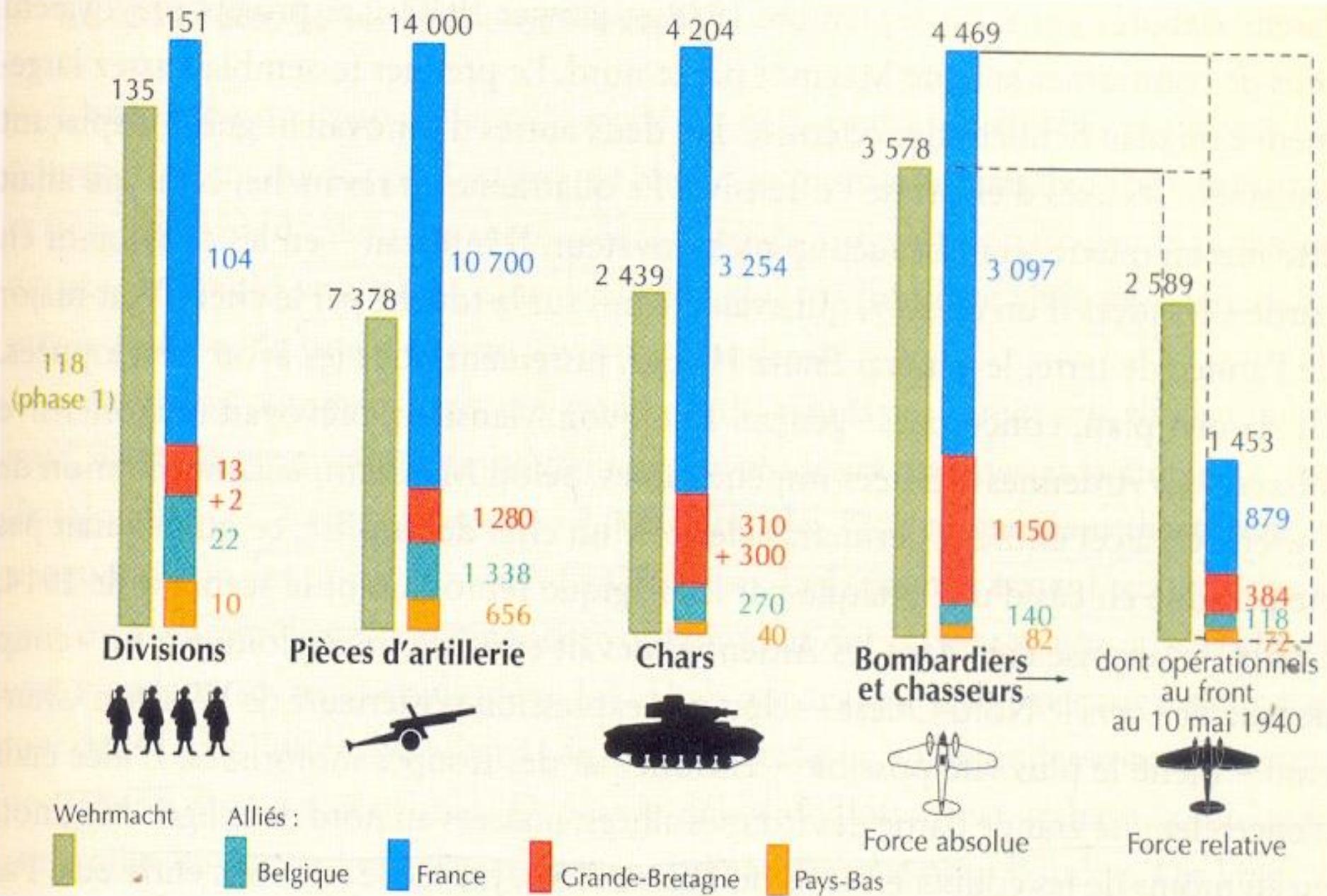
Elles disposaient, cependant, d'un armement en général plus moderne et plus efficace. Elles ont su surtout utiliser celui-ci de la meilleure façon.

La supériorité allemande résidait surtout au niveau du commandement et de la doctrine stratégique.

L'état-major allemand, qui possédait l'expérience de la participation à la guerre civile espagnole, ainsi qu'à la guerre menée contre la Pologne, était partisan de la doctrine offensive d'une guerre-éclair, utilisant toutes les armes de manière très efficace. Il utilisait notamment l'aviation et les blindés comme une force de frappe, destinée à ouvrir une brèche, pour l'infanterie motorisée.

En revanche, l'état-major français, partisan surtout d'une doctrine défensive, croyait surtout à l'efficacité des places fortifiées (ligne Maginot). Il restait prisonnier de la Première guerre mondiale et de sa « phobie de la guerre des tranchées ».

Il manquait de résolution, d'idées et d'organisation. Ses doctrines stratégiques étaient marquées par un esprit plutôt archaïque. Par exemple, les chars français étaient utilisés comme accompagnement de l'infanterie et pas comme une arme de choc (doctrine allemande).



Comparaison des forces en mai 1940





La ligne Maginot

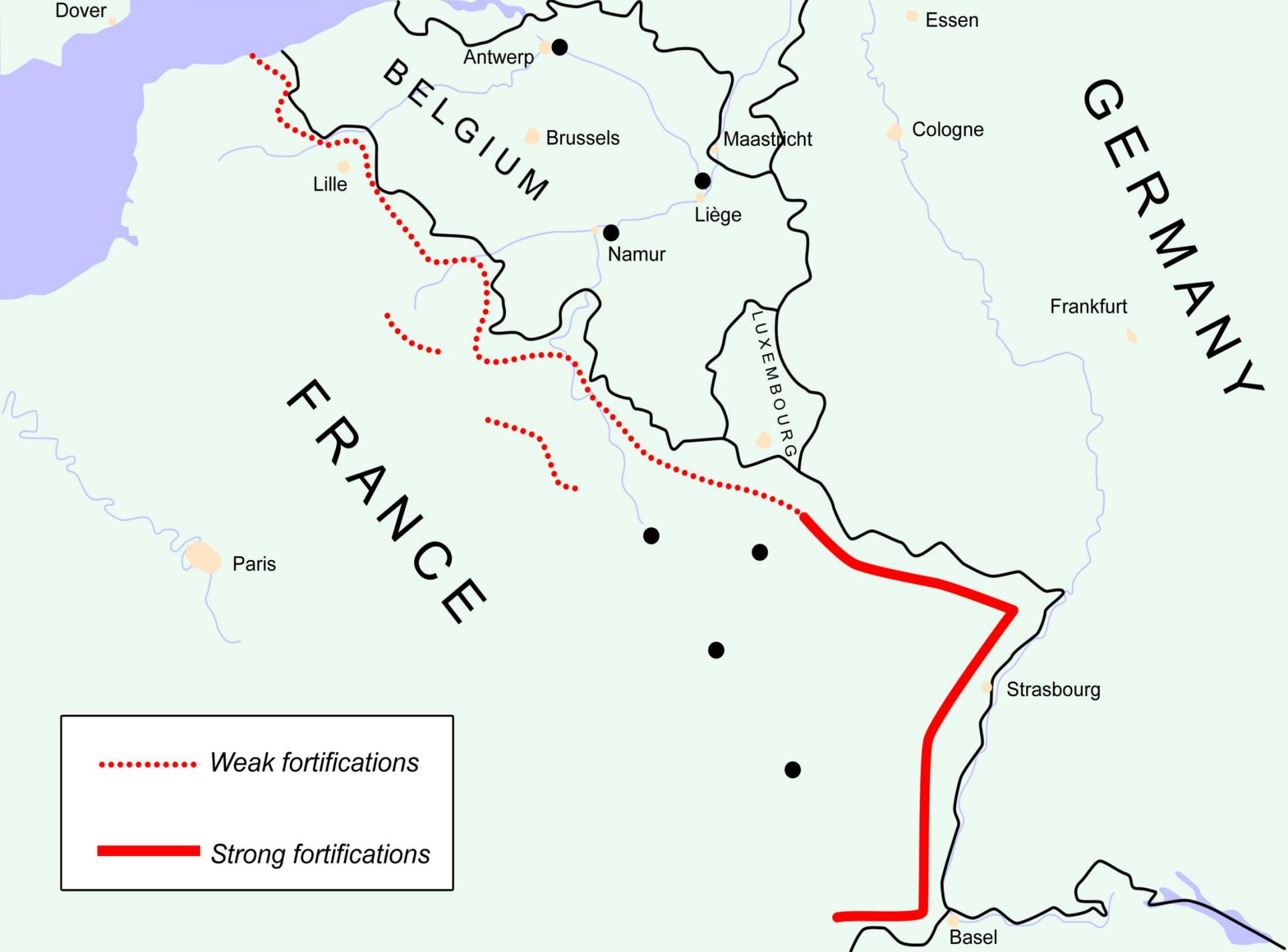
La ligne Maginot, une série de fortifications solides, le long des frontières françaises, allant de la Suisse jusqu'au Luxembourg, construites entre 1929-1940.

Elle tient son nom du ministre de Guerre André Maginot (1929-1930).

Sa mission était de protéger d'une attaque allemande, laissant à l'armée le temps de compléter sa mobilisation.

Sa construction répondait à une doctrine militaire dépassée. Contournée facilement par les troupes allemandes, qui attaquèrent la France par la Belgique, elle ne fut pratiquement d'aucune utilité pour assurer une défensive effective face aux plans allemands d'invasion du territoire français.

Elle symbolise la défaite militaire française lors de la Deuxième Guerre Mondiale.















Απορροαστικό εμπόδια.







LA LIGNE MAGINOT

10. *Soldats descendant du train souterrain. — Troops leaving underground railway.*

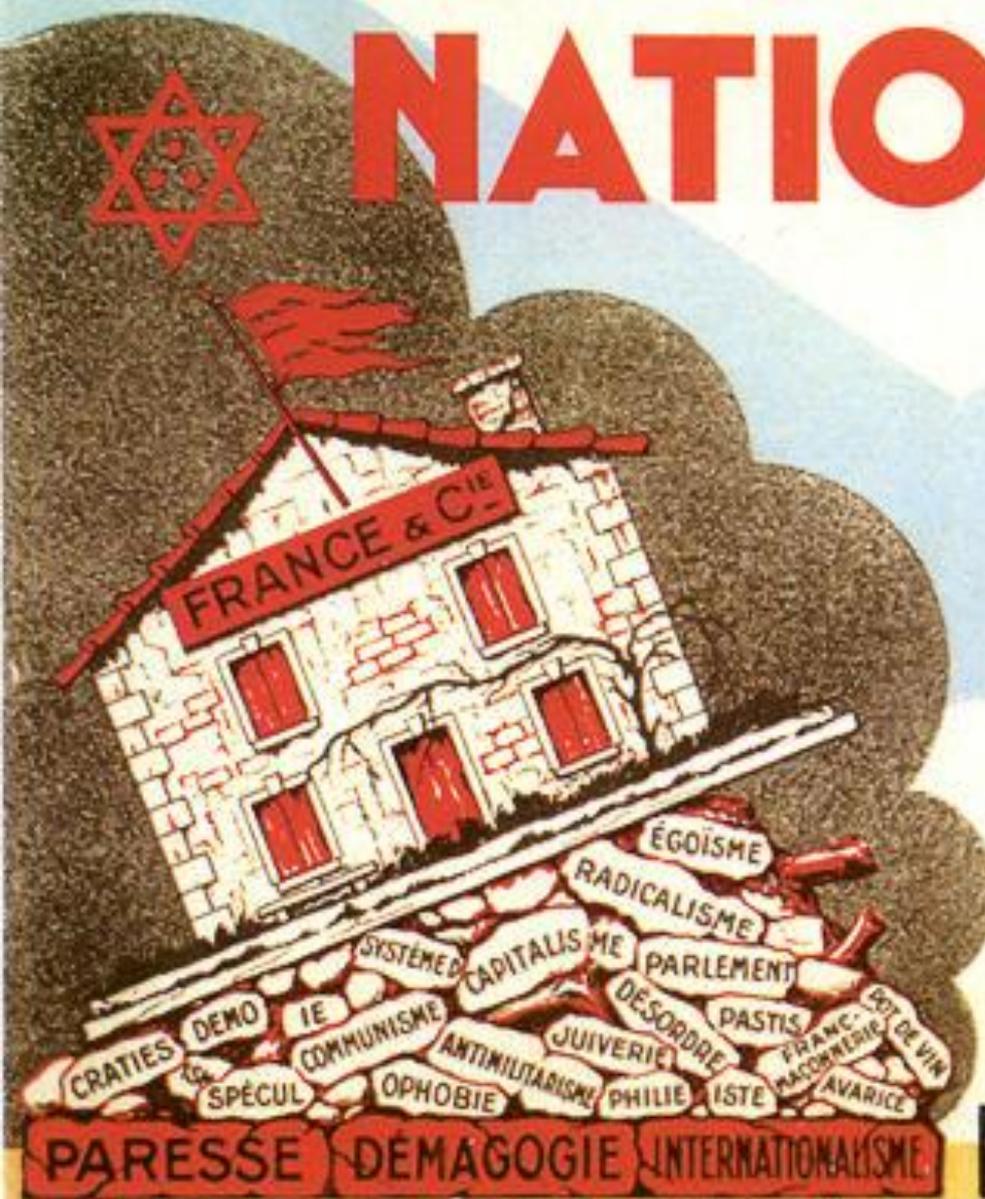
Les causes de la débâcle selon Pétain

Les causes de la défaite, selon certains milieux de la droite française, n'étaient pas militaires, mais politiques. Elles étaient liées à la longue décadence de la France.

La défaite était attribuée, entre autres, au rôle de la juiverie, du socialisme, du capitalisme, de l'internationalisme, du pacifisme, du radicalisme, de l'antimilitarisme, de la maçonnerie, etc.

La France devait renaître, notamment à travers l'édification d'un nouveau régime politique.

REVOLUTION NATIONALE



La capitulation de Pétain et l'appel à la résistance de De Gaulle

Le nouveau chef du gouvernement, le général Pétain, héros de la Première guerre mondiale, demandait, le 17 juin, aux soldats de cesser de combattre.

Depuis Londres, où il se trouvait, le général De Gaulle, répondant à Pétain, appelait, au contraire, les Français, par la radio britannique, à poursuivre le combat contre les Allemands, jusqu'à la victoire finale.

Le gouvernement de Vichy signait avec les Allemands, quelques jours plus tard, le 22 juin, l'armistice, à Rethondes, dans le même wagon, où avait été signé l'armistice de 1918.

L'Allemagne d'Hitler infligeait une profonde humiliation à la France vaincue.

La France se trouvait profondément divisée les partisans de la capitulation et les partisans de la résistance.



Allocution du maréchal Pétain, 17 juin 1940

Français !

à l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le coeur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie.



L'appel du 18 juin 1940 du général De Gaulle 1/2

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui. Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis. »

L'appel du 18 juin 1940 du général De Gaulle 2/2

(suite) « Cette guerre n'est pas limitée au territoire de notre malheureux pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

L'armistice de juin 1940 : les clauses

Pétain négocia avec les envahisseurs allemands un armistice, c'est-à-dire la fin des hostilités, signé le 22 juin, à Rethondes, dans le même wagon, où avait été signé l'armistice de novembre 1940.

Ses clauses furent extrêmement dures et humiliantes pour les Français :

- l'armée française était réduite à 100.000 hommes.
- la France devait payer à l'Allemagne une indemnisation d'occupation d'un montant journalier de 400 millions de francs.
- l'Alsace fut annexée par le IIIe Reich allemand
- les soldats français faits prisonniers, au nombre de 1.500.000, n'étaient pas libérés.
- la zone nord de la France fut occupée par les Allemands
- la zone sud fut administrée par l'Etat de Vichy sous le contrôle des Allemands

En signant un armistice, les militaires français considéraient que, d'une part, ils évitaient de refaire la France un champ de bataille pendant des longues années comme en 1914-1918 et, d'autre part, ils préservaient la souveraineté française dans la zone sud.



Bundesarchiv, Bild 183-M1112-500
Foto: o.Ang. | 22. Juni 1940

Rappel : les clauses du Traité de Versailles (1919) pour l'Allemagne

Réduction de l'armée à 100.000 hommes

Livraison du matériel de guerre

Interdiction de disposer des armes lourdes et de l'aviation

Limitation de la flotte de guerre

Démilitarisation de la rive gauche du Rhin

Restitution de l'Alsace et de la Lorraine

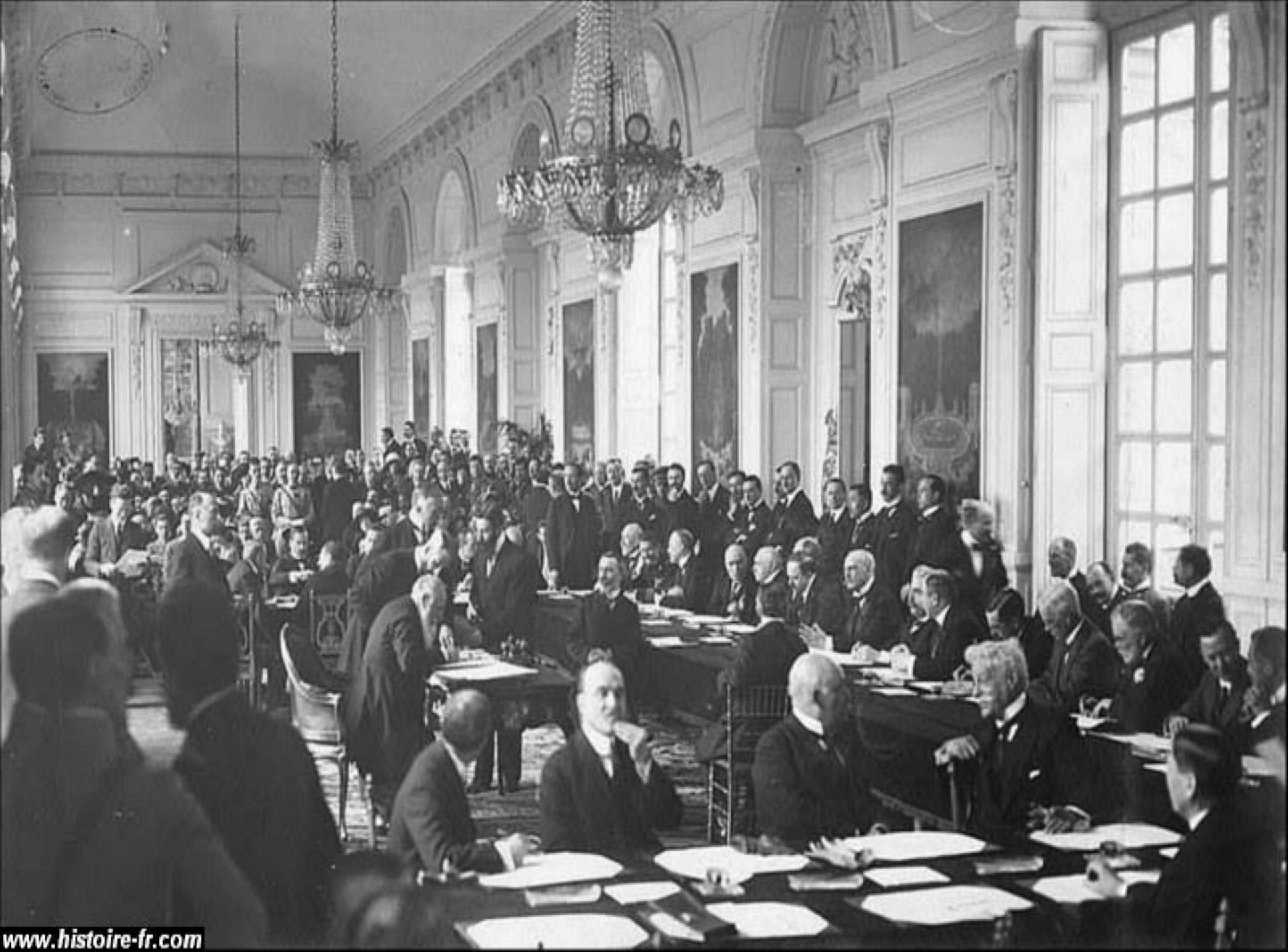
Occupation de la rive gauche du Rhin pour 15 ans

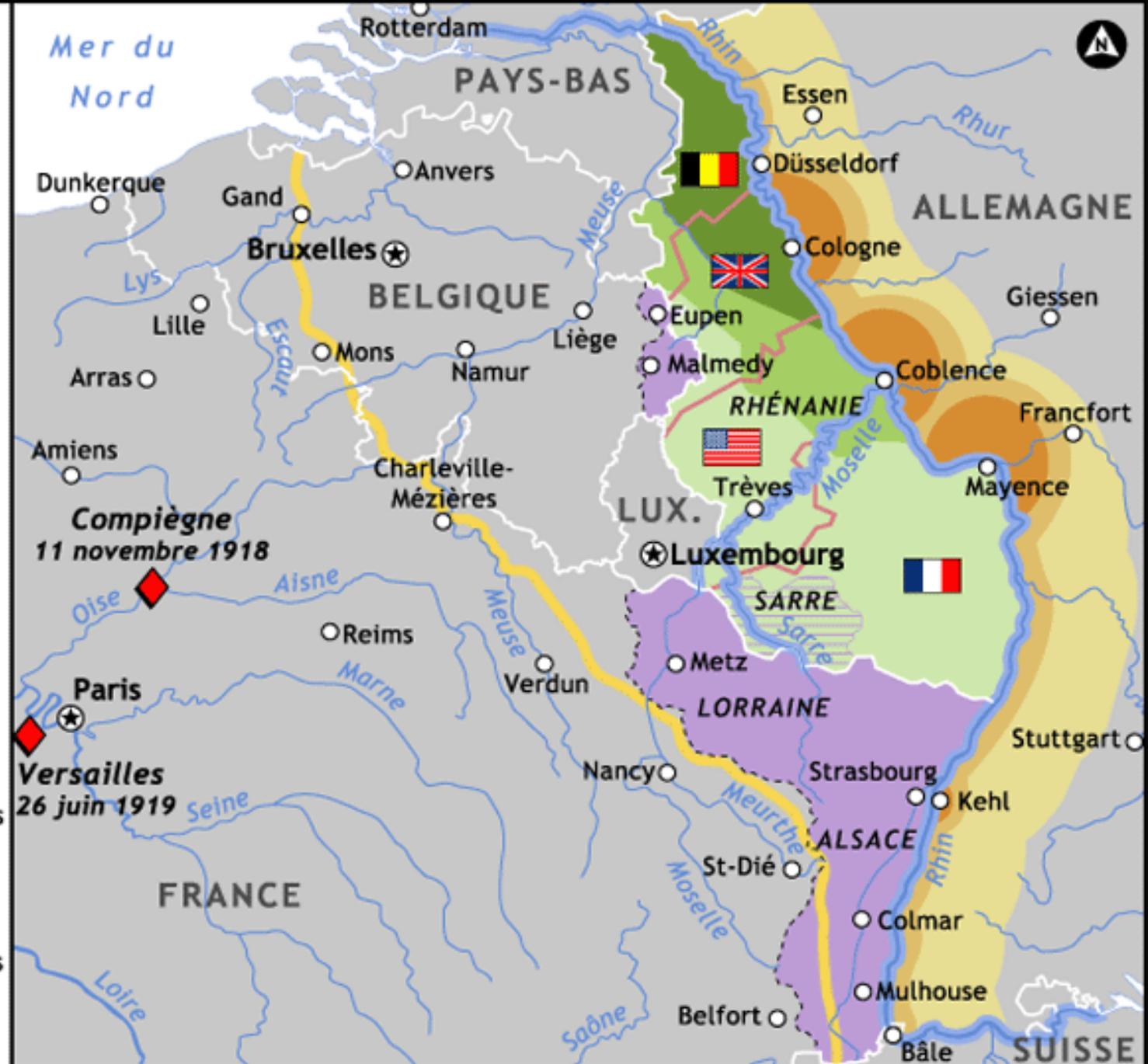
Placement de la Sarre sous le contrôle de la Société des Nations (qui venait d'être créée)

Distribution des colonies allemandes (Togo, Cameroun) aux vainqueurs

Amputation des régions de l'Est de l'Empire allemand

Interdiction de l'Anschluss, c'est-à-dire l'unification de l'Allemagne et de l'Autriche (anciens alliés)





N° 24.819
L. N. 18 - C. M. 14
S. O. M. - H. L. N.
Chèques postaux n° 217
BORDEAUX

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

70^e ANNÉE 30 EDITIONS PAR JOUR Le N° 30 cent.

8, rue de Cheverus, BORDEAUX

Téléph. N° 11 et 12 - 114 11 et 12 - 114 11 et 12
Agence télégraphique particulière : 27, rue de la Miséricorde, Paris (2^e).

DOMINIQUE
23
JUN 1940
MIDI

L'ARMISTICE EST SIGNÉ

DEPUIS SAMEDI, 18 h. 50.

entre la France et l'Allemagne

LES HOSTILITÉS CESSERONT SIX HEURES APRÈS QUE LE GOUVERNEMENT ITALIEN AURA FAIT CONNAÎTRE AU GOUVERNEMENT ALLEMAND QU'UN ARMISTICE EST INTERVENU ÉGALEMENT ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

Bordeaux, 22 juin. — L'Armistice entre la France et l'Allemagne a été signé le 22 juin, à 18 h. 50; en forêt de Compiègne.

La France était représentée par le général Huntziger et le Reich par le général Keitel.

Toutefois, les hostilités n'ont pas encore pris fin. Elles cesseront six heures après que le gouvernement italien aura fait connaître au gouvernement allemand qu'un armistice est intervenu également entre la France et l'Italie.

Le second monde est né. C'est que les Français doivent être à l'origine de nouvelles idées, de nouvelles actions, de nouvelles réalisations. C'est à nous de faire de la France un pays libre, riche, prospère, heureux.

Le monde de demain sera différent. Les Français ont le devoir de faire de la France un pays libre, riche, prospère, heureux.

Les Français ont le devoir de faire de la France un pays libre, riche, prospère, heureux.

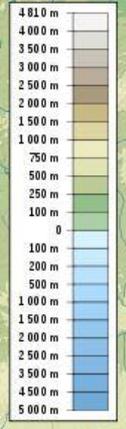
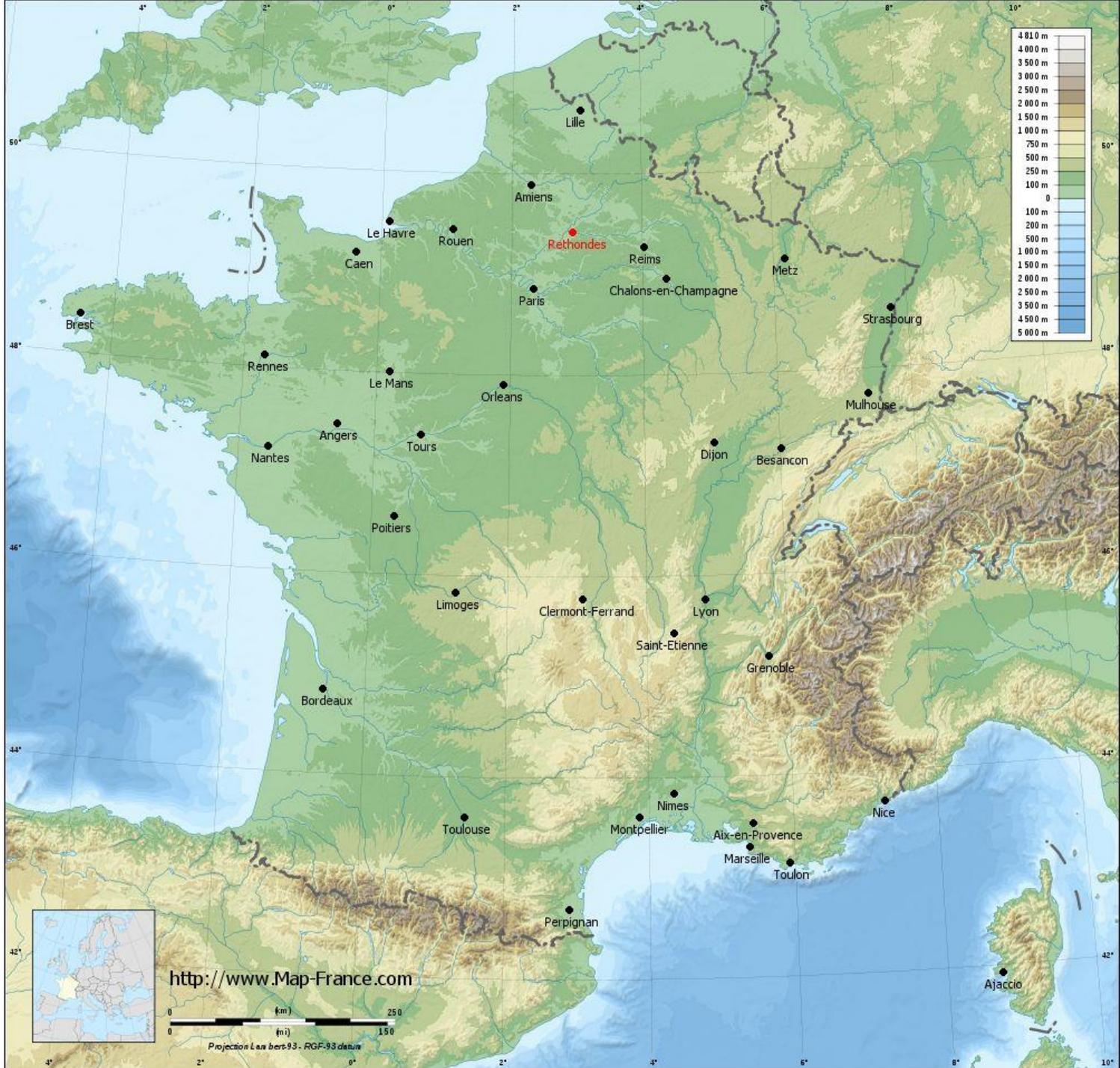
Les Français ont le devoir de faire de la France un pays libre, riche, prospère, heureux.

Les Français ont le devoir de faire de la France un pays libre, riche, prospère, heureux.

Les Français ont le devoir de faire de la France un pays libre, riche, prospère, heureux.

LE TEXTE DU PREAMBULE des conditions de l'armistice

ÉCHOS DU MONDE



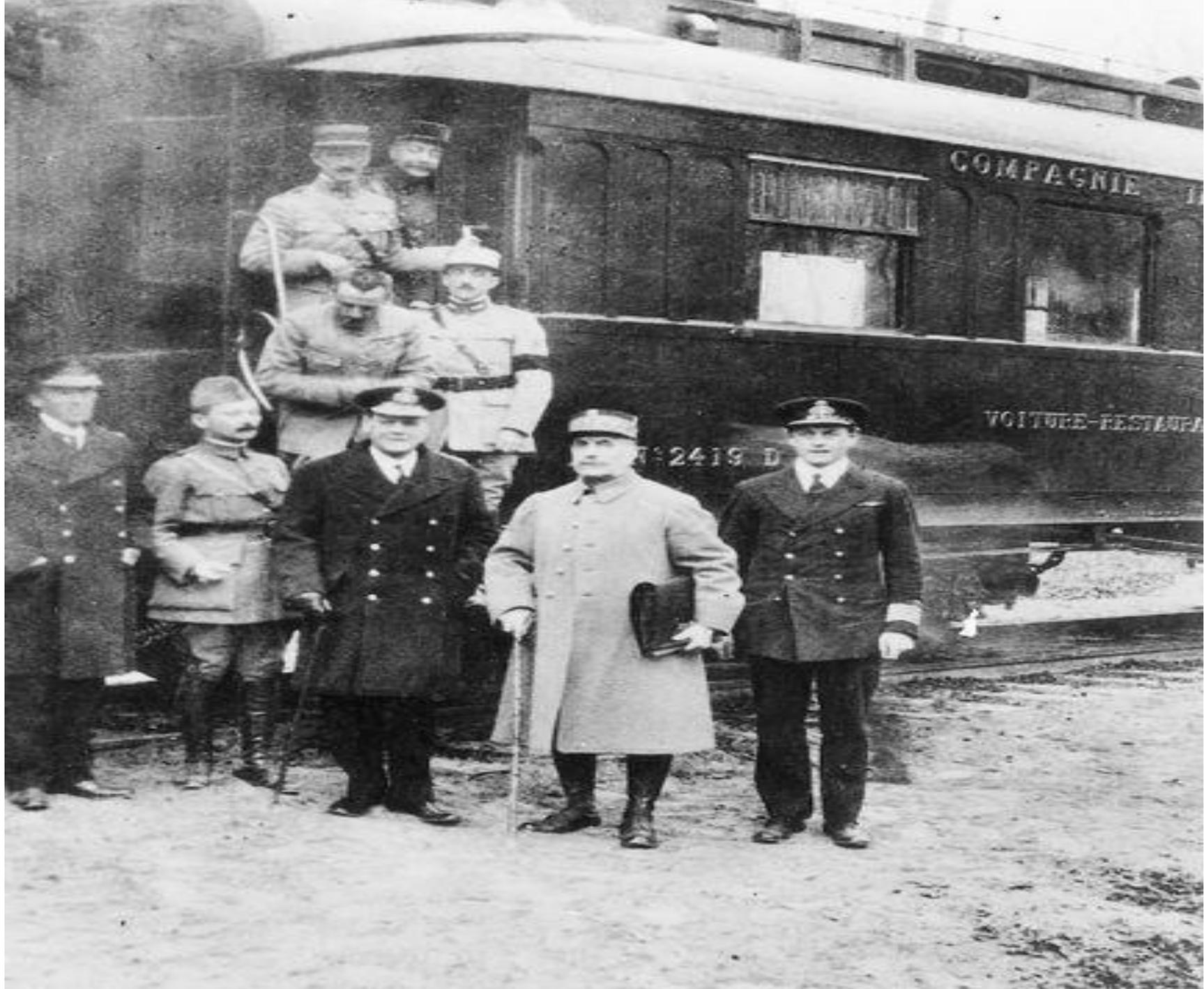
<http://www.Map-France.com>



Projection Lambert-93 - RGF-93 datum









Signature de l'armistice dans le wagon de l'armistice de 1918 à Rethondes. A l'extrême gauche : Adolf Hitler. Du côté français (de g. à dr.) : le général de l'armée de l'air Bergeret, l'ambassadeur Léon Noël, le général Huntziger, le contre-amiral Le Luc.



COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS RESTAURANTS

VOITURE-RESTAURANT

N° 2409



- Frontières de la France métropolitaine entre juin 1940 et mai 1945
- Occupation allemande**
 - Zone non occupée (envahie par les forces allemandes, le 11 novembre 1942)
 - Zone occupée
 - Zone interdite
 - Zone rattachée au commandement militaire de Bruxelles
 - Région annexée de facto au Reich
 - ▨ Bande littorale interdite (à partir de 1941)
 - ▨ Bande frontalière interdite (à partir de mars 1943)
 - Ligne de démarcation
 - - - Ligne Nord-Est
- Occupation italienne**
 - Zone d'occupation du 25 juin 1940 au 8 septembre 1943
 - ▨ Zone d'occupation du 11 novembre 1942 au 8 septembre 1943
 - ⋯ Limite des zones de contrôle entre les commissions d'armistice allemande et italienne puis limite douanière

la France occupée et démantelée



— Frontières de la France métropolitaine en 1939 - - - - - Future ligne de démarcation

Évolution de la ligne de front des armées françaises

- Le 5 juin (départ de l'offensive allemande) — Ligne Maginot
- Le 9 juin (rupture du front de la Somme)
- Le 14 juin (entrée des forces allemandes à Paris)
- Le 16 juin au soir (solicitation d'un armistice par le gouvernement Pétain)
- Le 18 juin (encercllement des armées de l'Est)
- Le 25 juin (entrée en vigueur de l'armistice)

Mouvements des troupes

- Progression des unités de Panzers — Autres offensives allemandes
- Offensives des troupes italiennes à partir du 21 juin

Opérations de juin 1940

La fin de la IIIe République (1940)

En pleine déroute militaire, les deux chambres (Parlement et Sénat), ont été convoquées à Vichy, siège du nouveau gouvernement pétainiste.

Sous la pression du Marechal Pétain, les parlementaires, sous le choc encore de la défaite, ont accordé les « pleins pouvoirs » au « Vainqueur de Verdun » (569 voix en faveur, 80 contre, 20 absentions). Ce dernier a été autorisé à procéder à une révision de la constitution de la IIIe République.

Les parlementaires venaient de dissoudre le régime parlementaire !

Fondée dans les années 1870, à la suite de la défaite à la guerre franco-prussienne, la IIIe République fut, à son tour, victime d'une défaite militaire : celle de 1940.

La IIIe République fut remplacée par l' « Etat Français », le régime de Vichy, fondé par Pétain et ses partisans.

RAYON D'ACTION
ISSUE SAUVÉE HAUTE-SAVOIE AIN
BONNE-ADRIENNE-VOYET-BE-ALPES
GRENOBLE
TEL: 2-58 0-17 0-22 0-26 7-08
PARIS
75 Av. de la Chapelle - Clichy - TEL. EV. 25 14
ABONNEMENTS ET PUBLICITE VOIR
PRÉDÉCESSOR EN QUATRIÈME PAGE
JOSEPH-BESSON
1890-DIRECTEUR-1919

LE PETIT DAUPHINOIS

LE GRAND QUOTIDIEN DES ALPES FRANÇAISES

JEUDI
11 ★
JUILLET 1940
Aujourd'hui: Noël Lyrique
Demain: Noël Éclairé.
6^e ANNÉE N° 193
CINQUANTE CENTIMES

Pour que renaisse une France forte

569 voix contre 80 sur 649 votants

C'est à cette imposante majorité que l'Assemblée nationale, réunie à Vichy, a accordé TOUS POUVOIRS AU MARECHAL PETAIN POUR REVISER LA CONSTITUTION

Cette nouvelle Constitution, qui devra garantir les droits de la Famille, du Travail et de la Patrie, sera soumise ultérieurement à la ratification de la Nation



Le maréchal PETAIN

N° Q. O. 11.483

Le texte de la résolution adoptée

L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer, par un ou plusieurs actes, la nouvelle Constitution de l'Etat français.

Cette nouvelle Constitution devra garantir les

D'un de nos envoyés spéciaux, Léopold BLOND

Vichy, 10 juillet. — La Constitution de 1875 a été révisée. Par 569 voix contre 80 sur 649 votants et 15 abstentions, l'Assemblée Nationale a voté, en effet, cet après-midi, le projet de résolution par lequel elle délègue au gouvernement, le soin de promulguer une nouvelle Constitution de l'Etat français.

Ce texte est ainsi conçu : « L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer, par un ou plusieurs actes, la nouvelle Constitution de l'Etat français. »

Cette Constitution devra garantir les droits du Travail, de la Famille, et de la Patrie. Elle sera ratifiée par le Nation et approuvée par les Assemblées qu'elle aura créées. »

Ce matin, au cours d'une réunion préliminaire et privée, qui réunissait un grand nombre de

Nouveaux débats pour la composition de la commission qui va être appelée à composer ce projet.

— Pas de commission du tout, 1 aux voix ! crie-t-on dans la salle.

MM. de Courbois, Cayrol et François Pétit interviennent.

— Dans les circonstances où nous vivons, dit M. Cayrol, nous ne devons pas nous entêter d'un formalisme purin. La commission du suffrage universel que je présidé, est disposée à répondre à des préoccupations justes et poétiques.

Sur la proposition de M. Pierre Laval, il est toutefois décidé que le projet sera examiné par une commission spéciale, composée des membres de la commission du Suffrage universel de la Chambre et ceux de la commission de Législation civile du Sénat.

Et la séance est suspendue à 14 heures 38.

M. Boivin-Champeaux conclut à l'adoption du projet

A la reprise, à 17 h. 20, M. Boivin-Champeaux, d'une voix claire et qui porte bien, donne lecture de son rapport.

Le amendement de la Manche concorde à l'adoption du projet.

Il dit notamment avoir été au gouvernement d'inviter modify son texte et décide que la Constitution nouvelle sera ratifiée par la Nation. Cette ratification devra précéder son fonctionnement effectif.

Il rappelle que M. Pierre Laval a promis que, dès cette semaine, sera promulgué un acte laissant subsister les deux Chambres nouvelles jusqu'à l'élection ou l'installation des institutions nouvelles.

— La participationisme tel que nous l'avons connu va peut-être mourir, conclut-il, mais les parlementaires demeureront au service de la Nation.

L'Assemblée applaudit vigoureusement.

MME. Magline et Badé veulent prendre la parole. M. Laval s'élève.

LA SÉANCE

L'ouverture de la séance de l'Assemblée, dans la salle du Théâtre de la Grande-Combe, a tenu lieu de grand silence.

M. Jeanneney, président du Sénat, occupe le fauteuil. MM. Pierre Laval, Marquet, et plusieurs ministres représentent le gouvernement.

Néanmoins, et répétés sont venus, sans distinction de nuances politiques, au renouveau au premier rang des tribunes administratives : MM. De Courbois, Albert Sarraute, Fernand Bourgeois, François Pétit, et nombre d'anciens ministres.

M. Jeanneney donne lecture des résolutions votées hier par la Chambre des députés et par le Sénat.

Ceux du « Massilia »

Un incident était assésé, mais

Ses paroles de M. Cayrol :



M. Pierre LAVAL

N° Q. O. 11.487

A l'Est de Malte
UNE ESCADRE ANGLAISE
LIVRE COMBAT
A DES UNITÉS ITALIENNES

Londres annonce qu'un

HOMMAGE AUX QUATRE ELUS
FRANCILIENS QUI, LE 10 JUILLET 1940,
COMME LES 76 AUTRES PARLEMENTAIRES, SURENT DIRE NON
A LA FIN DE LA REPUBLIQUE ET AU REGIME DE PETAIN.

Alexandre BACHELET, Sénateur de la Seine
Ancien Maire de Saint-Ouen

Arthur CHAUSSY, Député de Seine-et-Marne,
Maire de Brié-Comte-Robert

Paul FLEUROT, Sénateur de la Seine

Emile FOUCHARD, Député de Seine-et-Marne,
Maire de Chelles

LE FIGARO

Le Gaulois

PARIS
Rond-Point des Champs-Élysées

LACÉ PAR CEUX-CI, BLANCÉ PAR CEUX-LÀ, SE MOQUANT DES BÔTES, BRUYANT LES MÂCHANTS,
JE ME FERRAI DE KISS EN TOUIT... DE PIERE D'ÊTRE COLLÉ D'UN MURDRE...
BEAUCHAMAIN.

JEUDI
No 304

31

OCTOBRE 1940
* 115^e ANNEE

RE
E
C'est dans l'honneur
et pour maintenir l'unité française
que j'entre dans la voie
de la collaboration



Le Maréchal Pétain
devant le micro

déclare à la radio le Maréchal Pétain

“ Les ministres ne sont responsables que devant moi.
C'est moi seul que l'histoire jugera ” ajoute le chef de l'Etat.

de exacte-
ak. la ba-
yrénaique.
gèrent ja-
relations
rappelle
ent au fa-
celos. Le
italien de
la Grèce
anglais se
e la Crète.

L'a

Le régime de Vichy 1/3

Doté de pouvoirs constitutionnels, le maréchal Pétain a instauré un nouveau régime politique, l'« Etat Français », qui remplaçait la « République Française ». Il s'agissait d'une dictature personnelle, le chef de l'Etat rassemblant dans ses mains tous les pouvoirs.

Le Parlement a cessé de fonctionner. Les partis politiques ont été dissous. Les autres élus (conseillers municipaux, régionaux, etc.) ont été éloignés.

Le pays fut gouverné par des militaires, des hauts fonctionnaires et des technocrates.

La devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité » a été remplacée par la devise « Famille, Patrie, Travail ».

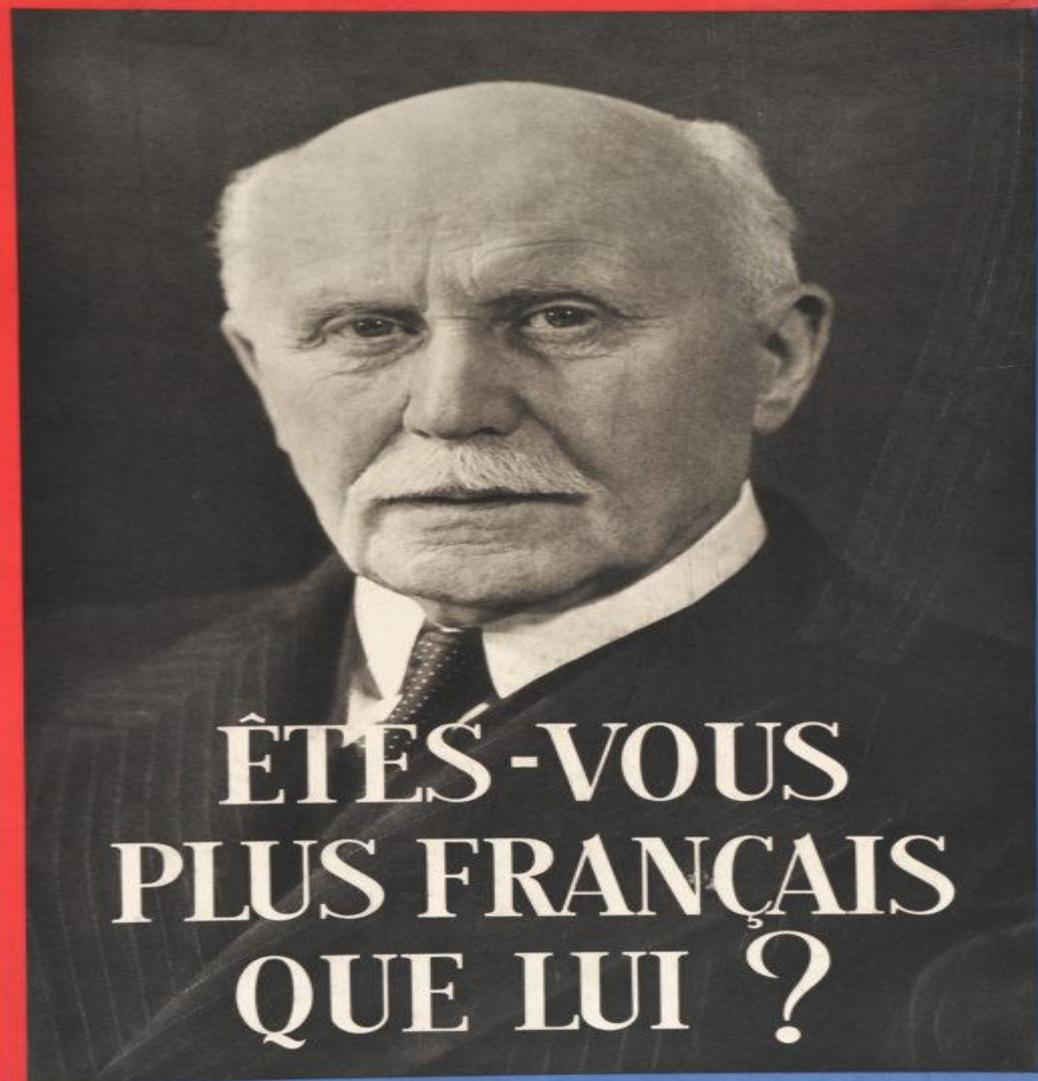
Avec le nouveau régime, Pétain voulait rompre avec le passé sur tous les plans. L'« Etat Français » s'inspirait des régimes autoritaires et fascistes de l'époque (le nazisme allemand, le fascisme italien, le franquisme espagnol, le salazarisme portugais).

Il partageait avec eux plusieurs caractéristiques comme le rejet de la démocratie, le culte rendu à la personne du chef, l'usage de la propagande (allocutions, tracts, affiches, bustes, etc.), l'appareil répressif et policier.



REVOLUTION NATIONALE

REVOLUTION NATIONALE, 100 RUE DE LA PAIX, PARIS



ÊTES-VOUS
PLUS FRANÇAIS
QUE LUI ?

A black and white photograph of Charles de Gaulle, the French statesman, wearing a dark suit and tie. He is pointing his right index finger directly at the viewer with a serious expression. The background is a textured, mottled grey.

FRANÇAIS!

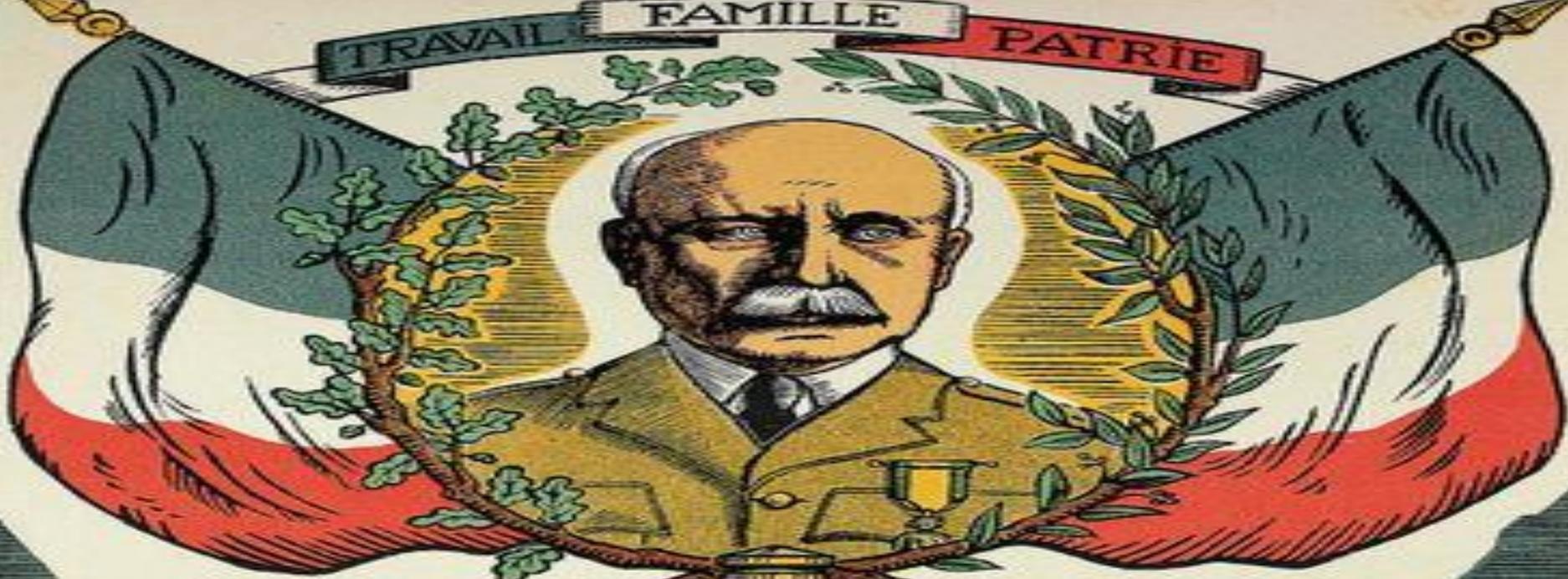
*vous n'êtes ni vendus
ni trahis
ni abandonnés*

VENEZ A MOI AVEC CONFIANCE

TRAVAIL

FAMILLE

PATRIE



PALUEL-MARMONT

Il était une fois
un
Marechal de France.

IMAGES
DE
PIERRE ROUSSEAU



Pierre Rousseau

TRAVAIL FAMILLE PATRIE

ÉDITÉ PAR LES
ÉDITIONS ET PUBLICATIONS FRANÇAISES

PRIX 5 F.

LE DON A LA PATRIE JUIN 1940



Depuis la Victoire, L'ESPRIT DE JOUISSANCE L'A EMPORTÉ SUR L'ESPRIT DE SACRIFICE. On a revendiqué plus qu'on s'est servi. On a voulu épargner l'effort, on s'est battu autour d'un seul maître. - JE FAIS A LA FRANCE LE DON DE MA PERSONNE, pour atténuer ses malheurs. - Je ne serais pas digne de venir à votre aide, si j'avais accepté de regarder le sang français pour prolonger le règne de quelques Français sous l'influence des conditions de la lutte. Je n'ai voulu placer hors du SOL DE FRANCE ni ma personne, ni mon empire. (Paroles de Maréchal - 1940)

akgimages



akgimages

FAMILLE



RESTENT LES DEPOSITAIRES D'UN LONG PASSÉ D'HONNEUR



TRAVAIL



VILLENOT

LE TRAVAIL DES FRANÇAIS
EST LA RESSOURCE SUPREME DE LA PATRIE



Le régime de Vichy 2/3

Le régime a cherché des appuis en fondant la *Légion française des combattants*, une organisation de masse, regroupant les anciens combattants de la Première guerre mondiale.

Comptant 1 400 000 membres en 1941, elle constituait le principal rouage du régime et du « maréchalisme ».

Les organisations syndicales et patronales ont été dissoutes.

La division en classes sociales a été considérée comme non naturelle.

POUR REBÂTIR LA



FRANCE

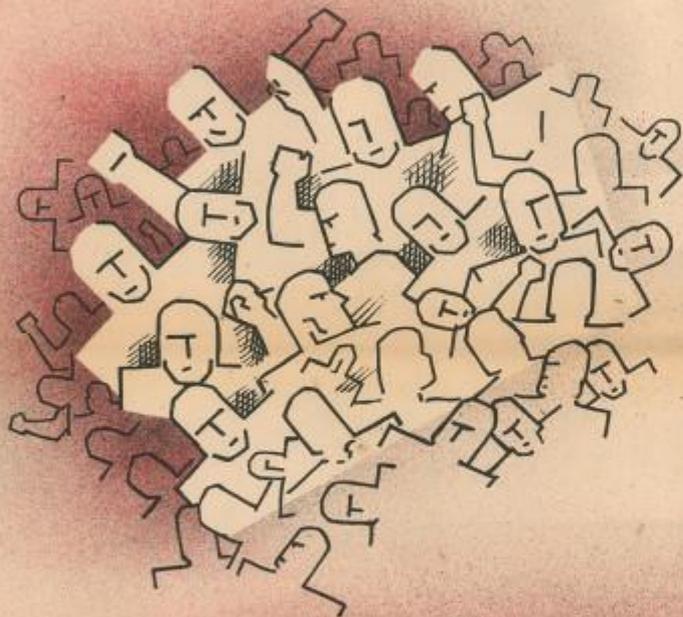


**LÉGION
FRANÇAISE
DES COMBATTANTS**

ANDRÉ GERVAIS

reproduced with permission of the publisher

CONTRE
le désordre ...



LA FRANCE

"LA TERRE, ELLE, NE MENT PAS"



Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. La Terre, elle, ne ment pas. Elle demeure votre recours - Aux heures les plus sombres, c'est le regard paisible et décidé du PAYSAN FRANÇAIS qui a soutenu ma confiance - La TERRE DE FRANCE n'est pas moins riche de promesse que de gloire. Il arrive qu'un paysan de chez nous voit son champ dévasté par la grêle. Il ne désespère pas de la moisson prochaine. Il creuse avec la même foi le même sillon pour le grain futur... Croirait-on que les Français refusent à la France l'amour et la foi qu'ils accordent à la plus petite parcelle de leur champ? UNE FRANCE NOUVELLE, JE VOUS LE JURE, NAÎTRA DE VOTRE FERVEUR! (Paroles du Maréchal - 1940).

Le régime de Vichy, les étrangers et « les mauvais français »

L' *Etat français* véhiculait une idéologie nationaliste, traditionnaliste, autoritaire, anticommuniste, antirépublicaine, antisémite, voire fascisante et raciste.

Le régime de Vichy s'est tourné contre les étrangers, ainsi que contre les « mauvais Français » : républicains, socialistes, communistes, Juifs, Tsiganes et franc-maçons.

Les membres de ces groupes ont été systématiquement persécutés, dépossédés de leurs droits, voire livrés aux Allemands.

La xénophobie, l'antisémitisme et l'anticommunisme des années 1930 ont connu une suite sous le régime de Pétain.

5^h

Le Matin

5^h

C'est ce que chaque
Anglais se deman-
de aujourd'hui.

50

50

N° 4 100, Boulevard, Paris

Tél. 190-000 (50) 18 lignes

Tribun. Marné-Pant.

★ ★ ★ ★ ★

MERCREDI 21 AOUT 1940

LES DEUX GRANDES ASSOCIATIONS MAÇONNIQUES SONT DISSOUTES



UN DÉCRET PROCLAME
LA NULLITÉ DU GRAND ORIENT
ET DE LA GRANDE LOGE

**Le juif
Jean Zay
arrêté ?**

Et la confiscation de leurs biens

A la demande du
commissaire du
gouvernement
près le Tribunal
militaire de Cler-
mont - Ferrand

VICHT, 20 août. — Le bulletin français annonce :
Le Journal Officiel a publié, en application de la loi du
7 août 1940, un décret concernant la suppression du Grand
Orient de France et de la Grande Loge de France.

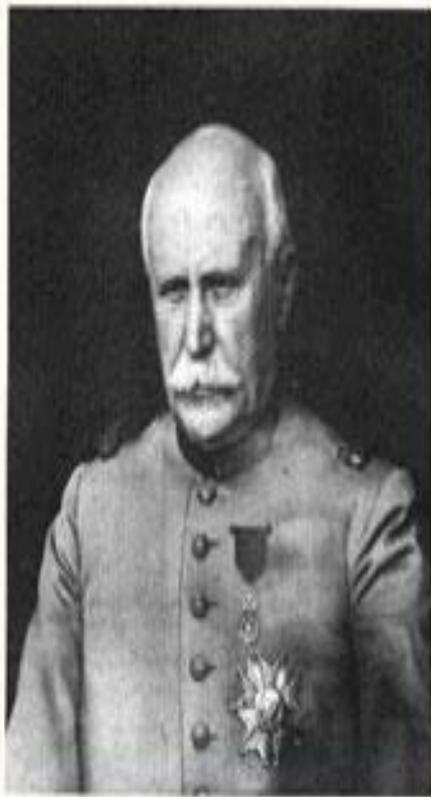
Voici les deux premiers articles du décret :

1° Il a été constaté la nullité des associations dites la
Grande Loge de France et du Grand Orient de France et de
tous les groupements s'y rattachant en France, en Algérie,
aux colonies et dans les territoires sous mandat ou protecto-
rats.

2° Il sera procédé à la confiscation des biens mobiliers et
immobiliers des associations de ces groupements dans les
conditions fixées par l'article 3 de la loi du 17 août 1940.

VICHT, 21 août. — Le bulletin fran-
çais annonce :

Le comité de Belgique a diffusé
une lettre aux membres du Par-
lement belge, les informant que le
général Lamberl, ministre belge
des Affaires étrangères, leur a dit
qu'il était prêt à négocier avec les
Allemands.



"VOUS NE DEVEZ PAS HÉSITER. LA FRANC-MAÇONNERIE EST LA PRINCIPALE RESPONSABLE DE NOS MALHEURS; C'EST ELLE QUI A MENTI AUX FRANÇAIS ET QUI LEUR A DONNÉ L'HABITUDE DU MENSONGE. OR C'EST LE MENSONGE ET L'HABITUDE DU MENSONGE QUI NOUS ONT AMENÉS OU NOUS SOMMES."

PH. PÉTAÏN
Chef de l'État Français

(Déclaration faite par M. le Maréchal à
son directeur, Monsieur Bernard Poff)

∴ LA PIEUVRE MAÇONNIQUE ∴

RÈGNE AU PARLEMENT

ASSERVIT LA RÉPUBLIQUE

Elle veut étouffer la France...

« On doit sentir la Maçonnerie partout,
on ne doit la découvrir nulle part. »

(Covenet, Grand Orient 1922, page 202.)



Français ! Veillez... Réagissez!... Il est temps !

DRG 270

La fausse **EDUCATION NATIONALE**



**L'EMPRISE
JUDÉO-MAÇONNIQUE
SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE**

C.A.D.

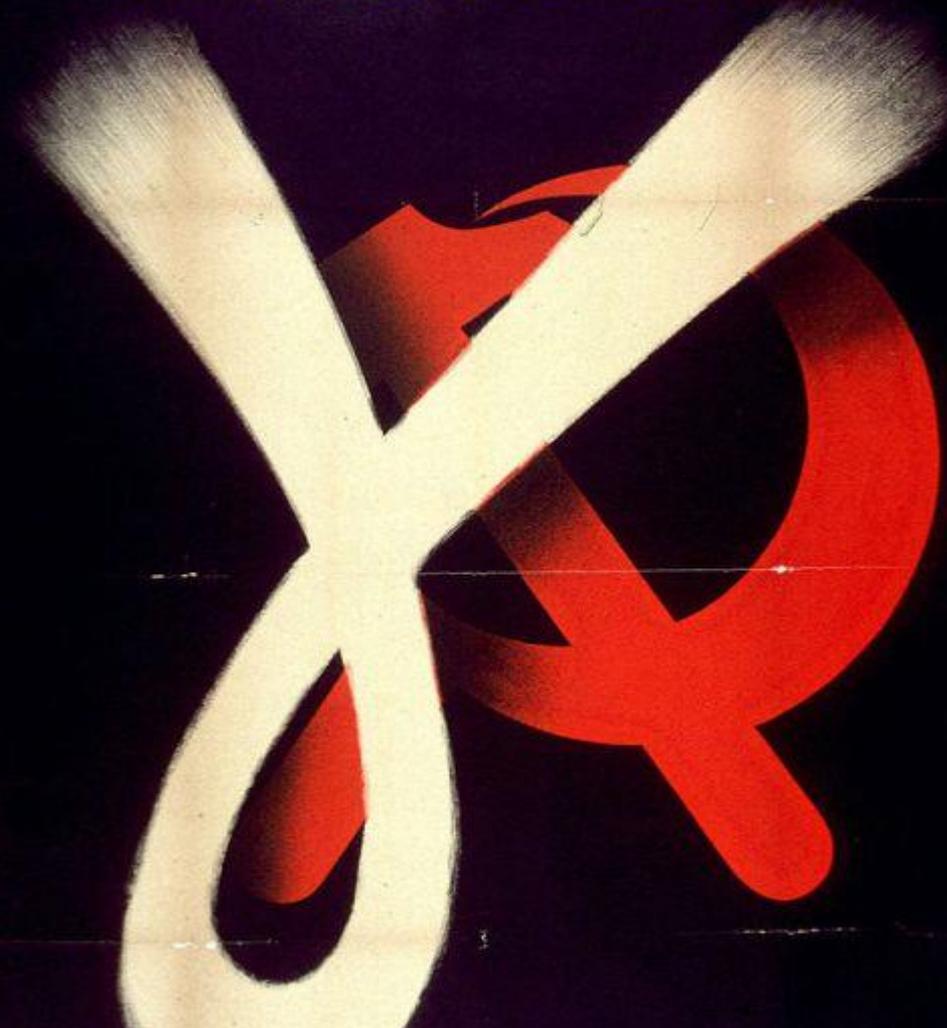


8, RUE PUTEAUX
PARIS, XVII

Laissez-nous tranquilles!



CONTRE LE COMMUNISME



MILICE FRANÇAISE

MICHEL
JACQUOT



COMMUNISME ENNEMI DE LA FRANCE

PARTI POPULAIRE FRANÇAIS
10, RUE DES PYRAMIDES PARIS
CHEF JACQUES DORNIOT

COMPAGNIE DE PUBLICITE ET DE PROPAGANDE
28, AVENUE WAGNER, PARIS

Camp d'internement des Tsiganes français
sous Vichy





Source : Emmanuel Filhol, *La mémoire et l'oubli. L'internement des Tsiganes en France, 1940-1946*, L'Harmattan, 2001.

ATLAS DES TSIGANES de Samuel DELÉPINE, Éditions Autrement (2011)

Carte réalisée par alexandre NICOLAS (www.le-cartographe.net)

N° 3158

SERIE :

PRÉFECTURE D

NONTRON



Carte d'identité



Nom : *Demestrenia Berko*

Prénoms : *Becka*

Né le *29 novembre 1897*

à *Rennes*

Département
de *Ille et Vilaine*

Domicile : *à Nontron rue de l'église n° 67*

Empreinte digitale

Signature
du titulaire

ne peut pas signer

+

Signalement :

Taille : *172*

Cheveux : *noirs*

Moustache : -

Yeux : *noirs*

Signes particuliers :

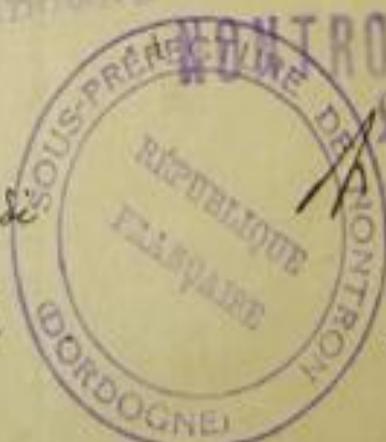
Nez : *droit*

Forme générale
du visage : *arrondi*

Teint : *brun*

*petite cicatrice sur
l'œil gauche*

DORDOGNE



le **1** MAI 1941

Le Sous-Préfet

[Signature]

L'évolution du régime pétainiste

Au début, une majorité de Français faisaient confiance à l'héros de la Grande Guerre, pour les protéger de l'ennemi.

Le but de régime de Vichy était de préserver la souveraineté française et nullement de se faire un auxiliaire du Reich, de défendre les intérêts français dans l'Europe allemande.

Mais à mesure que l'Etat pétainiste prêtait main forte à l'occupant et participait à la répression des Français, il était de plus en plus discrédité auprès de l'opinion publique

Sous Vichy, la police française a participé aux rafles contre les Juifs, tant en zone sud que en zone nord

Le régime a aussi mis en place en 1943, une organisation paramilitaire, la Milice, qui soutenait les Allemands dans leur lutte contre le mouvement de la résistance en plein développement.

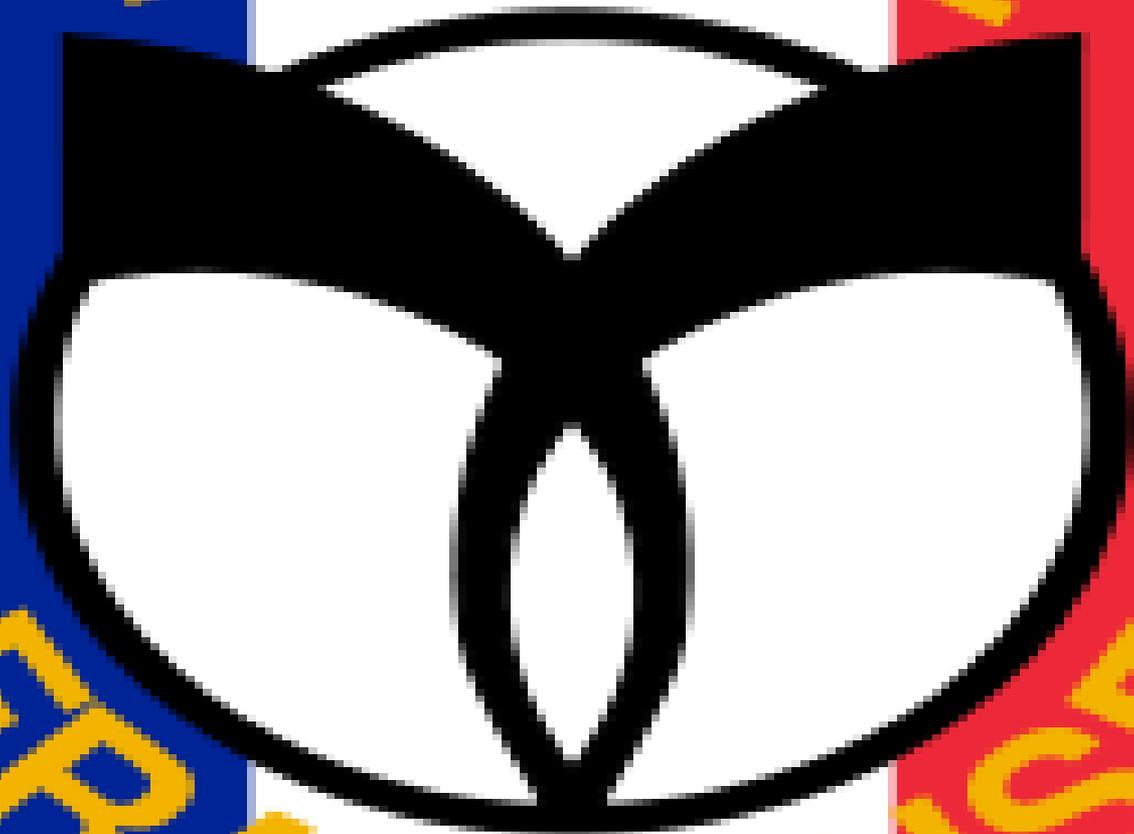
Suite au débarquement américain en Afrique du Nord, en 1942, craignant une invasion au sud de la France, les Allemands ont occupé le territoire sous administration de l'Etat pétainiste.

L'ensemble de la France était désormais sous le contrôle direct des Nazis.

En 1944 l'Etat de Vichy était de plus en plus contrôlé par la Milice



MILICIA



FRANÇESA

CONTRE LE COMMUNISME



MILICE FRANÇAISE

Secrétaire Général: JIÉZEM DARNANO



Bundesarchiv, Bild 146-1089-107-24
Foto: Koll | Juli 1944



Bundesarchiv, Bild 1011-750-0319-36
Foto: e. Ang. | 1944 Sommer



MILICES RÉVOLUTIONNAIRES FRANÇAISES

Chef d'État-Major : Pierre COSTANTINI

2, Rue Meyerbeer - PARIS (10^e)

Nom :

GUILLENOT

N°

184

Prénoms :

CHARLES

Né le :

16/11/1911

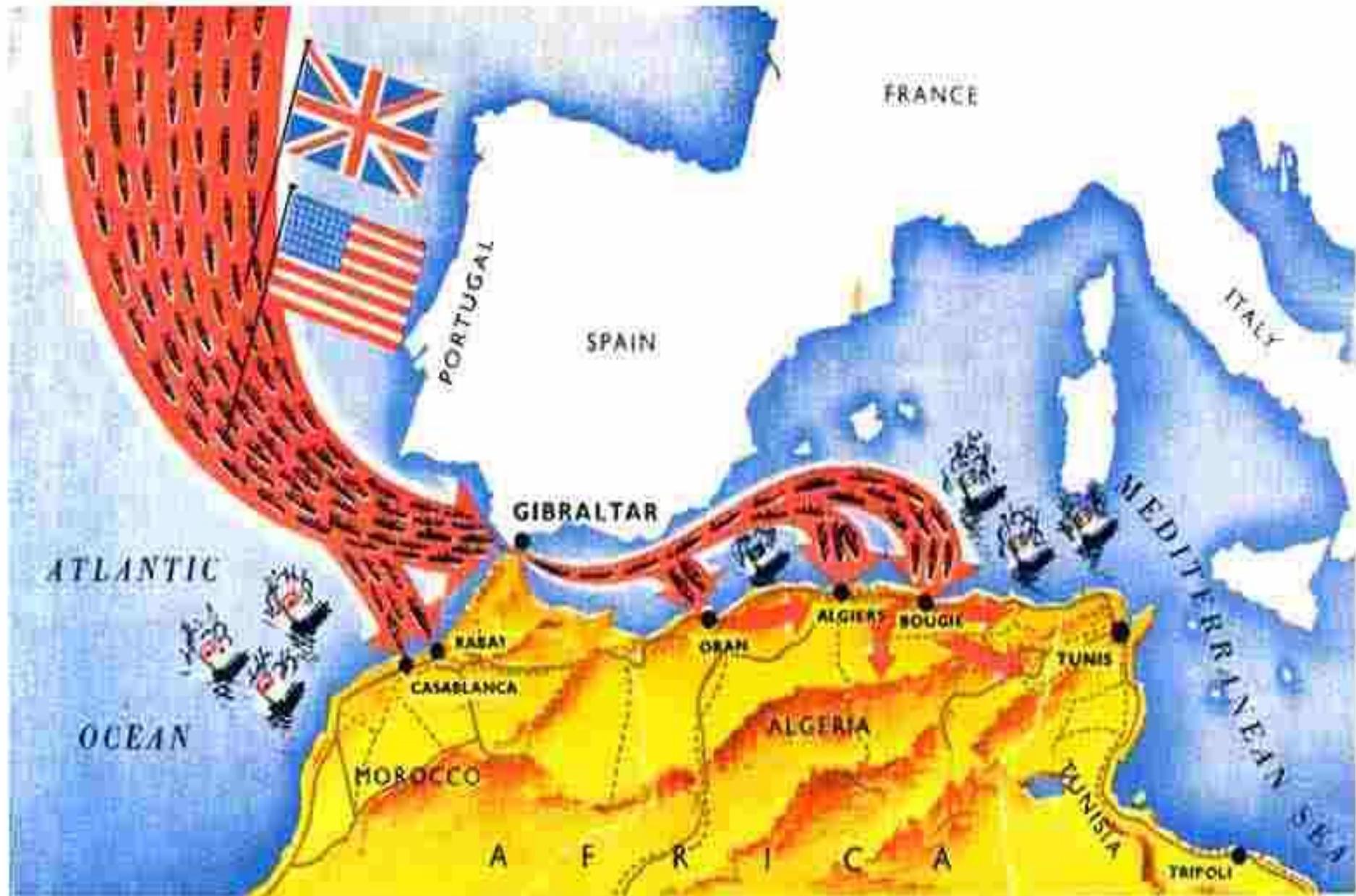
Adresse :

2, Rue Meyerbeer (10^e)

BRIGADE SPÉCIALE

ÉTAT-MAJ





THE BIGGEST INVASION FLEET THE WORLD HAS EVER KNOWN. 850 troopships, supply ships and warships reach North African ports, including hundreds through Gibraltar, with only minor losses—leaving the German and Italian U-Boats completely out-maneuvred.

N° 1000
 1944
 LUNDI
 9
 JUIN 1944
 1000
 1000



L'AVENIR

DU PLATEAU CENTRAL

CONSEIL DES MINISTRES
 Le Conseil des ministres s'est réuni hier matin à 10 heures à l'Élysée. Le président du Conseil, M. Laval, a présidé la séance. Les ministres ont discuté de l'actualité internationale et de la situation intérieure.

LES AMERICAINS ET LES ANGLAIS ATTAQUENT NOTRE AFRIQUE DU NORD

Le Maréchal stigmatise l'agression et donne l'ordre de la résistance

LE DEVOIR UN MOUVEMENT DE DÉSERTION ÉCROUÉ AU MAROC Les relations diplomatiques rompues avec les États-Unis

Les Américains et les Anglais ont lancé une offensive contre notre Afrique du Nord. Le Maréchal a réagi avec fermeté, condamnant l'agression et appelant à la résistance. Les troupes françaises ont tenu bon dans de nombreuses régions.

L'attaque a été lancée de nuit. Les forces alliées ont progressé dans le désert. Le Maréchal a ordonné la mise en œuvre de plans de défense. Les unités combattantes ont fait preuve de courage et de dévouement.

LES DÉBATS MILITAIRES
ALGER BOMBARDEE
 Les avions alliés ont effectué plusieurs raids sur Alger. Des dégâts ont été causés, mais les défenses antiaériennes ont limité les pertes.

GENÈVE BOMBARDEE
 Des avions alliés ont bombardé Genève. Les autorités suisses ont déclaré que les dégâts étaient limités.

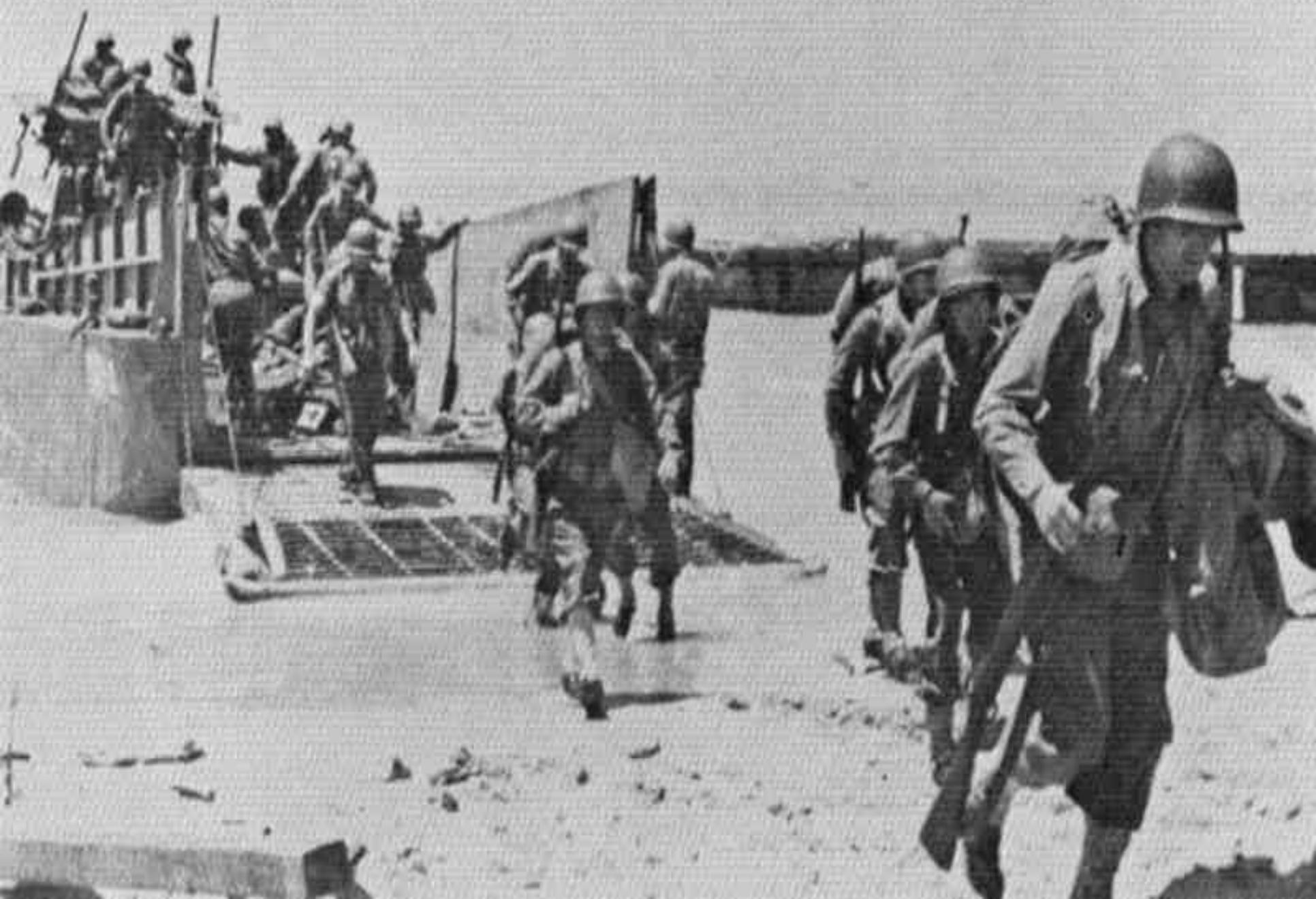
APPEL DU GOUVERNEMENT
 Le gouvernement français appelle à la résistance active. Il demande à tous les Français de soutenir les troupes combattantes.

Dure bataille
 près de Marrakech

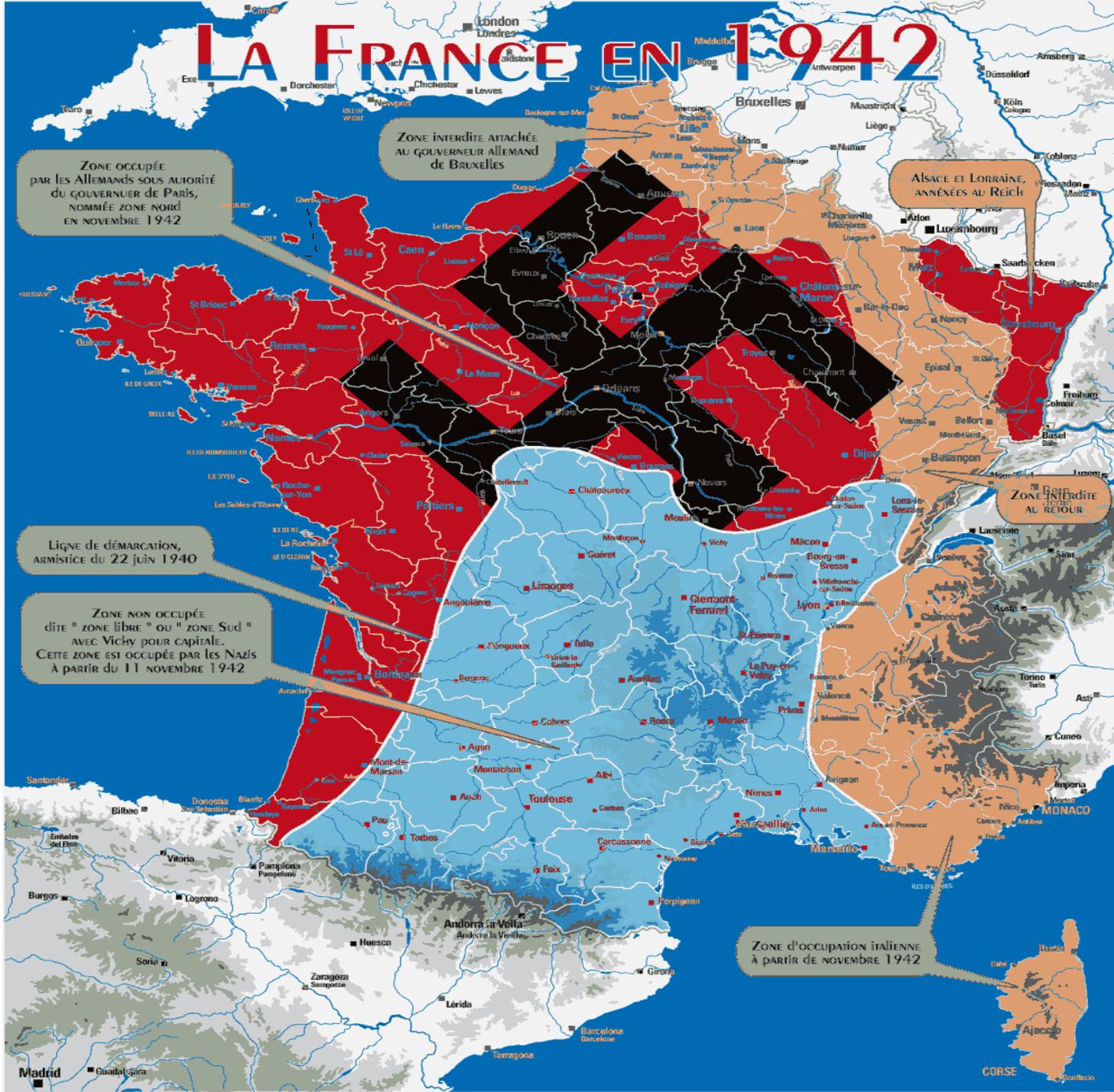
Une bataille acharnée se poursuit près de Marrakech. Les forces françaises résistent vaillamment contre les attaques répétées des Alliés.

APPEL AUX ALLEMANDS
 Le Maréchal appelle les Allemands à se rallier à la France libre. Il leur propose de participer à la libération de leur pays.

NOS ENEMIS RONT LEUR RÉPONSE
 Les Alliés ont répondu à l'appel du Maréchal. Ils ont promis de continuer à combattre jusqu'à la victoire finale.



LA FRANCE EN 1942



ZONE OCCUPEE PAR LES ALLEMANDS SOUS AUTORITE DU GOUVERNER DE PARIS, NOMMEE ZONE NORD EN NOVEMBRE 1942

ZONE INTERDITE ATTACHEE AU GOUVERNEUR ALLEMAND DE BRUXELLES

ALSACE ET LORRAINE, ANNEXEES AU REICH

LIGNE DE DEMARCATIION, ARMISTICE DU 22 JUIN 1940

ZONE NON OCCUPEE DITE "ZONE LIBRE" OU "ZONE SUD" AVEC VICHY POUR CAPITALE. CETTE ZONE EST OCCUPEE PAR LES NAZIS A PARTIR DU 11 NOVEMBRE 1942

ZONE INTERDITE POUR LE RETOUR

ZONE D'OCCUPATION ITALIENNE A PARTIR DE NOVEMBRE 1942

La collaboration

Durant l'occupation, des Français ont entretenu des rapports avec l'occupant. Ce phénomène est désigné sous le terme de « collaboration ».

Les historiens distinguent plusieurs formes de collaboration.

La collaboration économique. Des entreprises françaises (p.e. Renault, Berliet) ont participé à l'économie allemande, remportant d'importants profits.

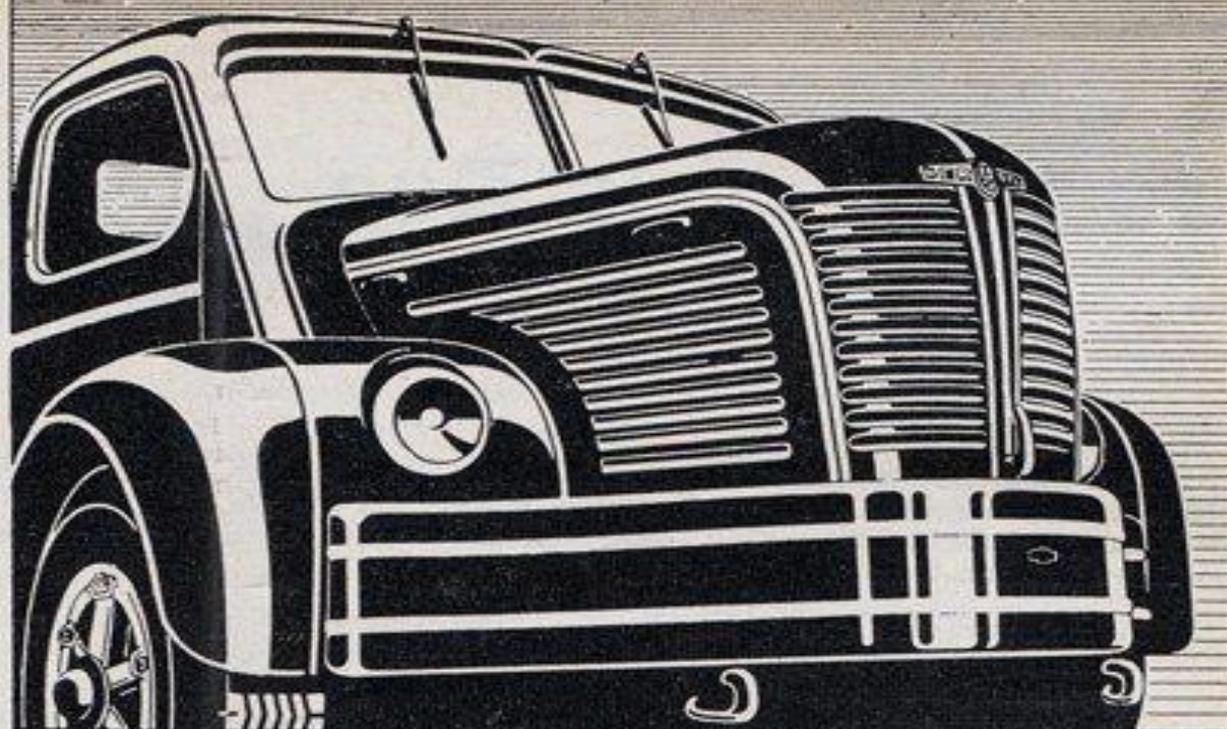
Certaines l'ont fait par intérêt, d'autres ont été contraintes, sous peine de représailles ou pour éviter la faillite, voire pour protéger les travailleurs du chômage.

Certains Français, admirateurs du fascisme ou de nazisme, ont activement collaboré avec les autorités d'occupation par sympathie idéologique.

Le collaborationnisme a atteint environ 50 000 personnes, soit environ 1% de la population.

Il y a eu aussi la collaboration d'Etat, c'est-à-dire l'aide apporté aux Allemands par l'administration vichyste dans des domaines précis comme la livraison des Juifs et le recrutement d'ouvriers Français pour les industries allemandes.





UNE GAMME COMPLÈTE DE VÉHICULES INDUSTRIELS

BERLIET

"Le Spécialiste du Poids Lourd"

*Un modèle
pour chaque
usage*

DE **3^T5** A
15^T
DE CHARGE UTILE

*Une expérience
inégalée dans le
Diesel*

B1

Usines et Bureaux :
VÉNISSIEUX (Rhône)

ESSAIS CHEZ LES
CONCESSIONNAIRES

PARIS-COURBEVOIE
160, B^e de Verdun

**JE TRAVAILLE
EN ALLEMAGNE**

**POUR LA RELEVÉ
POUR MA FAMILLE
POUR LA FRANCE**

FAIS COMME MOI !



EN TRAVAILLANT EN ALLEMAGNE

tu seras l'Ambassadeur de la

QUALITÉ FRANÇAISE

*Finis
les
mauvais
jours!*



*Papa
gagne de l'argent
en Allemagne!*

ILS DONNENT LEUR SANG



DONNEZ VOTRE TRAVAIL

pour sauver l'Europe du Bolchevisme

POPULATIONS
abandonnées,



faites confiance
AU SOLDAT ALLEMAND!

L'attitude des Français durant l'Occupation

Au début de l'Occupation, l'opinion publique française fut majoritairement plutôt fidèle au Maréchal Pétain.

Elle fut en même temps globalement antiallemande et progressivement hostile à la collaboration.

Mais elle s'est montrée aussi réservée envers la résistance intérieure et plutôt attentive à l'action de De Gaulle, tout en faisant confiance aux Alliés pour se libérer.

La majorité des Français ont montré une attitude plutôt attentiste jusqu'en 1944. Ils ont surtout cherché à s'accommoder avec la réalité de l'occupation.

Le nombre de résistants a été plutôt faible.

Après la guerre, gaullistes et communistes ont cultivé le mythe d'une France résistancialiste.



Bundesarchiv, Bild 1011-247-0775-38
Foto: Langhaus | 1941





La vie quotidienne sous l'occupation

Durant l'occupation allemande (1940-1944), la France a connu une forte pénurie alimentaire, particulièrement ressentie dans les villes, conséquence de l'exploitation du pays par les occupants.

La pénurie a entraîné, à son tour, une forte hausse des prix des biens alimentaires et des moyens de chauffage (charbons).

Elle a aussi alimenté la fraude et le marché noir, malgré les tentatives de l'Etat de Vichy de les contrôler.

Des 1940, un rationnement des aliments, mais aussi d'autres biens (énergie, chaussures, vêtements) a été établi.

Les files d'attente devant les magasins faisaient partie du quotidien des Français, de même que les tickets de rationnement.



aujourd'hui vendrez
Pas d'oeufs. ni lapins
ni volailles
n'attendez pas inutilement

BOUCHERIE



ACCAPARER

C'EST FAIRE ACTE DE TRUST
au préjudice de la collectivité

C'EST FAUSSER LE RAVITAILLEMENT

C'EST NUIRE AUX FRANÇAIS
en compromettant le
relèvement du Pays.

Alors que le Gouvernement est aux prises
avec toutes les difficultés — conséquences
de la défaite — tous les Français doivent
participer à l'œuvre entreprise en
acceptant le sacrifice avec sérénité



Economisez

LE PAIN

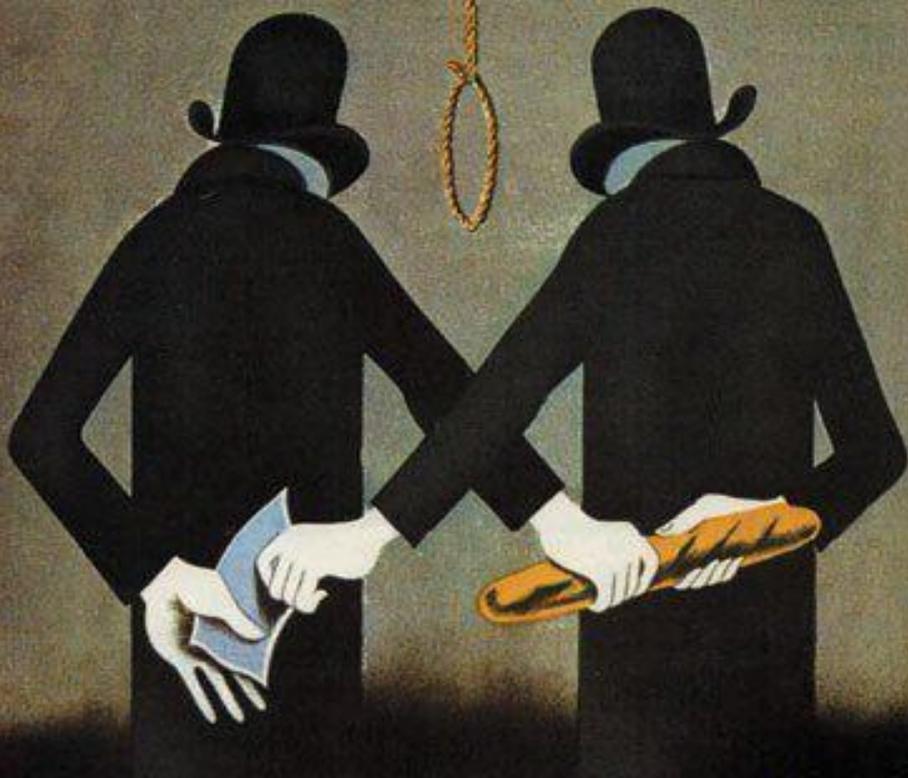


Coupez-le

EN TRANCHES MINCES

*... et utilisez
toutes les croûtes pour les soupes*

PH. H. THOMPSON - 48



MARCHÉ NOIR

CRIME CONTRE LA COMMUNAUTÉ

ÉQUIPE "ALAIN FOURNIER"
10, Rue Emile Zola, 13004

Fév. 43.8

P.W. 47 533 4000 f. imp. déjeunes, LYON

Français! Evitez le juif
ses bobards et ses bonnes petites
affaires sans tickets



Vous qui faites d'interminables
queues pour obtenir
maigre pitance....



- Savez-vous
que sans le marché noir une plus large
répartition serait possible.

La Shoah : l'extermination des Juifs ½

Le terme *Shoah* est communément utilisé pour désigner l'extermination des Juifs lors de l'occupation allemande.

Le régime de Vichy a mené une politique antijuive, prenant des mesures, d'abord, contre les Juifs d'origine juive, et par la suite, contre les Juifs d'origine française.

Dans un premier temps, les Juifs ont été obligés de porter une enseigne et de posséder une carte d'identité portant la mention « Juif ».

Ils ont été exclus de la fonction publique et de certaines professions.

Suite à des mesures d'« aryansisation économique », ils ont été, ensuite, dépossédés de leurs biens.

Dans un deuxième temps, ils ont été arrêtés, internés et envoyés dans des camps d'extermination en Pologne. La police française a souvent participé aux côtés des Allemands à leur arrestation (rafles).

76.000 Juifs venant de France ont été déportés, dont 51.00 de nationalité étrangère. Seulement 3% ont survécu à la deportation..

LES ABRIVAGES DIVERSES AUX HALLES
 MARCHÉ À 12 HEURES - MARCHÉ À 18 HEURES
 MARCHÉ À 20 HEURES - MARCHÉ À 21 HEURES
 MARCHÉ À 22 HEURES - MARCHÉ À 23 HEURES
 MARCHÉ À 24 HEURES - MARCHÉ À 25 HEURES
 MARCHÉ À 26 HEURES - MARCHÉ À 27 HEURES
 MARCHÉ À 28 HEURES - MARCHÉ À 29 HEURES
 MARCHÉ À 30 HEURES - MARCHÉ À 31 HEURES



Le Matin



Ce qui est permis aujourd'hui est interdit
 Ce qui est permis aujourd'hui est interdit
 Ce qui est permis aujourd'hui est interdit
 Ce qui est permis aujourd'hui est interdit

57^e ANNÉE — N° 20.880

SAMEDI 19 OCTOBRE 1940

LE STATUT DES JUIFS EST PROMULGUÉ

Israël est désormais exclu de toute fonction publique
A PART QUELQUES EXCEPTIONS

La direction et certaines fonctions des entreprises de presse, de radio, de théâtre et de cinéma sont également interdites aux Juifs.

V. CHY, 18 octobre. — Le régime français interdit à l'Israélite l'accès à la fonction publique.

Le décret, pris en vertu de la loi portant statut des Juifs.

Le décret, pris en vertu de la loi portant statut des Juifs, interdit à l'Israélite l'accès à la fonction publique.

Le décret, pris en vertu de la loi portant statut des Juifs, interdit à l'Israélite l'accès à la fonction publique.

« J'AI MANQUÉ AFFAIRE » ET DE GAULLE ABANDONNE DAKAR AUX ANGLAIS



Vue des murs de Rufisque dans la position où les Allemands les trouvaient les troupes de l'ex-général de Gaulle qui venaient débarquer et furent repoussées.

L'ex-général avait été mis en échec à Ouakam, repoussé à Dakar, puis à Rufisque.

Et l'ex-général anglais, lui, s'écrase à l'île Per André du Bief, envoyé spécial du Matin.

Le général de Gaulle avait été mis en échec à Ouakam, repoussé à Dakar, puis à Rufisque. Et l'ex-général anglais, lui, s'écrase à l'île Per André du Bief, envoyé spécial du Matin.

L'ESPAGNE ATTEINDRA SES BUTS

Elle se voit à la veille d'événements décisifs

Le régime français interdit à l'Israélite l'accès à la fonction publique.

L'armée de l'air est réorganisée

Le régime français interdit à l'Israélite l'accès à la fonction publique.

M. LOUIS DOIGNON, DIRECTEUR DES ASSURANCES SOCIALES RELEVÉ DE SES FONCTIONS

Ce F., nous l'avons récemment prouvé, s'était institué le protecteur du F., André Marty.



M. DOIGNON, directeur des assurances sociales.

Le régime français interdit à l'Israélite l'accès à la fonction publique.

La zone va enfin disparaître

Les travaux vont commencer immédiatement

Le régime français interdit à l'Israélite l'accès à la fonction publique.

AFFICHE OBLIGATOIRE
Jüdisches Geschlecht
ENTREPRISE JUIVE





PARC À JEUX
RESERVE AUX ENFANTS
INTERDIT AUX JUIFS



Le 26 Août 1942,
Le gouvernement de l'Etat Français,
installé dans cet immeuble à Vichy,
a déclenché sur tout le territoire
de la zone libre
une gigantesque rafle de Juifs étrangers.

Plus de 6500 d'entre eux,
dont des centaines d'enfants,
ont été arrêtés ce jour là
et livrés aux Nazis en zone occupée,
d'où ils ont été aussitôt déportés sans retour
vers le camp d'extermination d'Auschwitz.

Au total ce fut le sort tragique
de plus de 10000 Juifs étrangers
vivant en zone libre.

Dans leur ensemble la population française
et les clergés catholique et protestant
se sont immédiatement opposés à ces mesures
qui violaient les traditions et l'honneur de la France.
Qu'ils en soient remerciés.

N'oublions jamais.

Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France.
Association Culturelle Israélite de Vichy.







L'HOLOCAUSTE



- Camp d'extermination
- Camp de concentration *
- Ville ou village avec ghetto
- Ville de transit
- Massacre de grande ampleur
- Principaux trajets de déportation
- Troisième Reich
- Italie à son extension maximale
- Alliés de l'Axe
- États occupés par l'Axe
- Alliés
- États neutres
- Frontières avant la guerre



* Les camps de concentration représentés incluent les camps de travail, de transit, et les prisons.
Note : tous les camps et ghettos ne sont pas représentés.



La Shoah 2/2

Si certains Français ont activement participé à la déportation des Juifs, d'autres, en revanche, ont, au péril de leur vie, caché et sauvé 25.000 vies juives.

« Justes parmi les nations » : non-Juifs qui ont risqué leur vie pour venir en aide à des Juifs.

Parmi ces « Justes », se trouvaient des résistants, des religieux, des agriculteurs, des fonctionnaires et des enseignants.

ICI, DE 1940 À 1945,

CLÉMENT ET CLÉMENTINE LAVILLONNIÈRE,
HONORÉS COMME " JUSTES PARMIS LES NATIONS "
PAR L' ÉTAT D' ISRAËL, CACHÈRENT ET SAUVÈRENT,
AVEC COURAGE ET GÉNÉROSITÉ, GRÂCE À TOUT
CE VILLAGE, DEUX ENFANTS JUIFS DONT
LA FAMILLE FUT EXTERMINÉE À AUSCHWITZ.



14
ALLÉE
DES JUSTES
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

14
ALLÉE
DES JUSTES
LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS



Sous la
direction de
Jacques FJALKOW

Christel
BORGES-BIMAYOUM
Patrick CABANEL
Rémy CAZALS
Ruth CHERLA-PEREZ
Patrick DEVOUX
Sylvie DESACHY
Valérie
ERMOGILA-PIETREKELLE

Diana FABRE
Gérard GORITZ
Katy HAZAN
Olivier HÉRAL
Claude JUREN
Monique JULIEN
Serge KLARSFELD
Pierre LABORIE
Lucien LAZARI
Jacques LAZARUS
Sandrine MARC
Pierre MATHIEU
Aïcha MICHEL
Renée POZHANSKI
Rolando TREMPÉ
Amélie WIEVIORKA



VICHY, LES JUIFS ET LES JUSTES

L'exemple du Tarn

Privat
Jumay 6 3. 5. 1945
elles fleur de...
Je vous dis au revoir et à bientôt
Avec respect et amitié
fait de...
à toi me doit pas dans notre
bonne parole. Si tu le fait ma
petite chérie, je partagerai beaucoup
Il n'y a pas de...
me n'est rien...
11

Travailleurs forcés en masse pour l'Allemagne

Avec l'aide de Vichy, les autorités d'occupation organisaient l'envoi régulier en Allemagne d'un grand nombre de travailleurs Français.

Elles cherchaient ainsi à pallier aux besoins croissants en main-d'œuvre de l'économie allemande.

Initialement, ce recrutement était volontaire, mais les départs étaient peu nombreux.

Ainsi, à partir de 1943, les autorités allemandes ont instauré le *Service du Travail Obligatoire* (S.T.O).

On estime à environ 2 millions le nombre de travailleurs Français envoyés en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre, dont moins de 10% étaient des volontaires.



Bundesarchiv, Bild 183-H26364
Foto: o. Ang. | Juli 1942

SI TU VEUX GAGNER DAVANTAGE...



**VIENS
TRAVAILLER EN ALLEMAGNE**

RENSEIGNEZ-VOUS :

PARIS : 97, Avenue de Clichy (Métro : La Fayette)
PARIS : 150, Avenue d'Italie (Métro : Joffre)
LILLE : 1, Rue de la République (Métro : République)

PARIS : 75, Cours-Vivienne (Métro : Vivienne)
PARIS : 25-25, Desfileries (Métro : Desfileries)
PARIS : 29, Rue Lafayette (Métro : St Denis)
PARIS : 75, Rue de Valenciennes (Métro : Valenciennes)
PARIS : 1, Rue Sorbère (Métro : Clignancourt)

PARIS : 100, Rue d'Anjou (Métro : St Paul)
BOULOGNE : 216, F. Jean Jaurès (Métro : Marcel Sembat)
COLOMBES : 10, Rue du Maréchal Joffre
COUREVOIE : 200, F. S. Denis (Métro : Courcouronnes)
SAINT-DENIS : Mairie

Ouvert au public : Lundi à Vendredi de 9^h à 12^h et de 15^h à 18^h... Samedi de 9^h à 12^h... Dimanche de 10 à 12^h

FRANÇAIS!

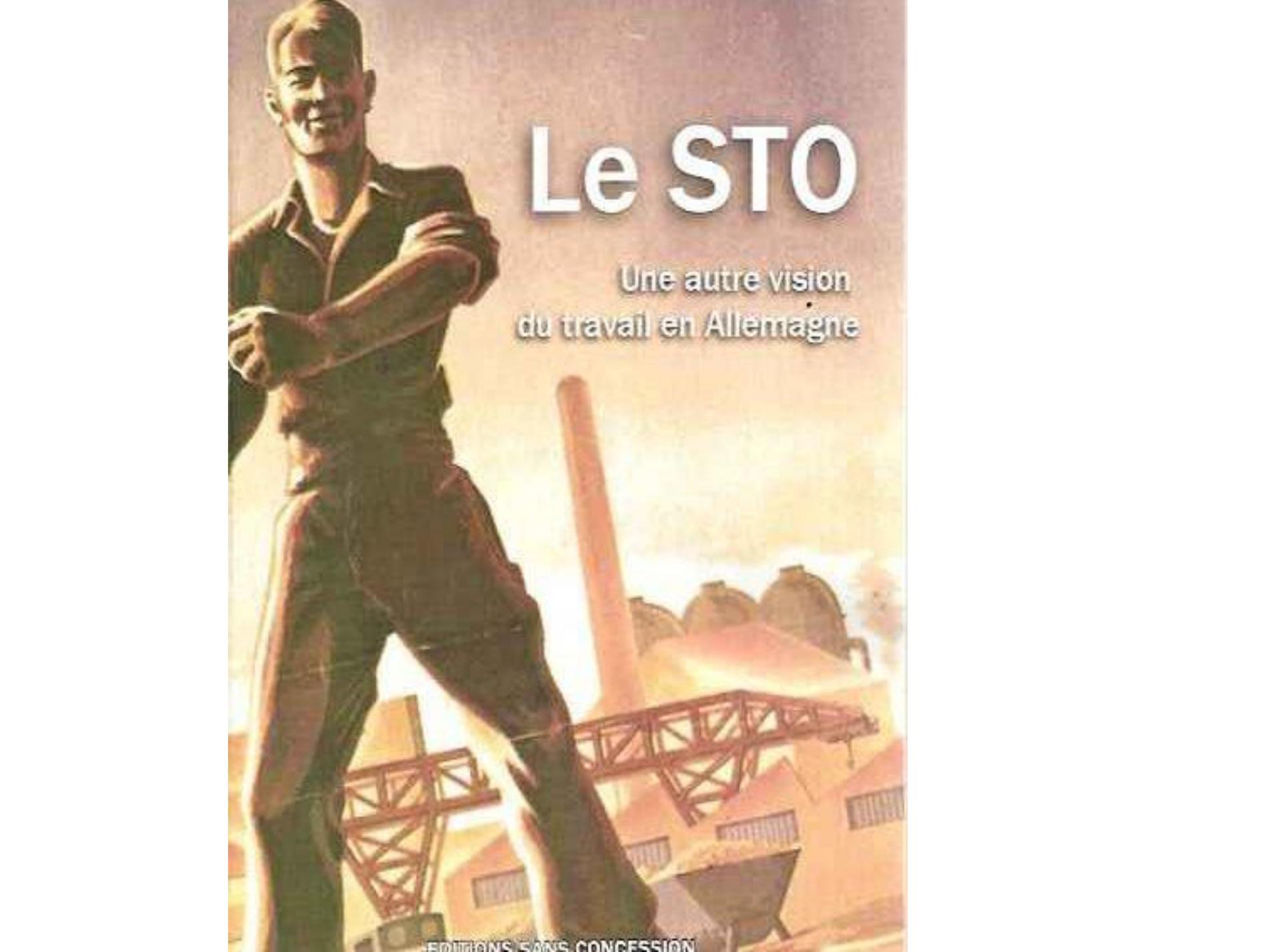
ALLEZ TRAVAILLER EN ALLEMAGNE!



Plus de
100.000
OUVRIERS ET OUVRIÈRES
sont déjà partis de France.
Faites comme eux!

l'ouvrier
ALLEMAND vous invite

ADRESSEZ-VOUS
KREISKOMMANDANTUR ou FELDKOMMANDANTUR
ou au BUREAU D'EMBAUCHE ALLEMAND
(Deutsche Vermittlungsstelle)

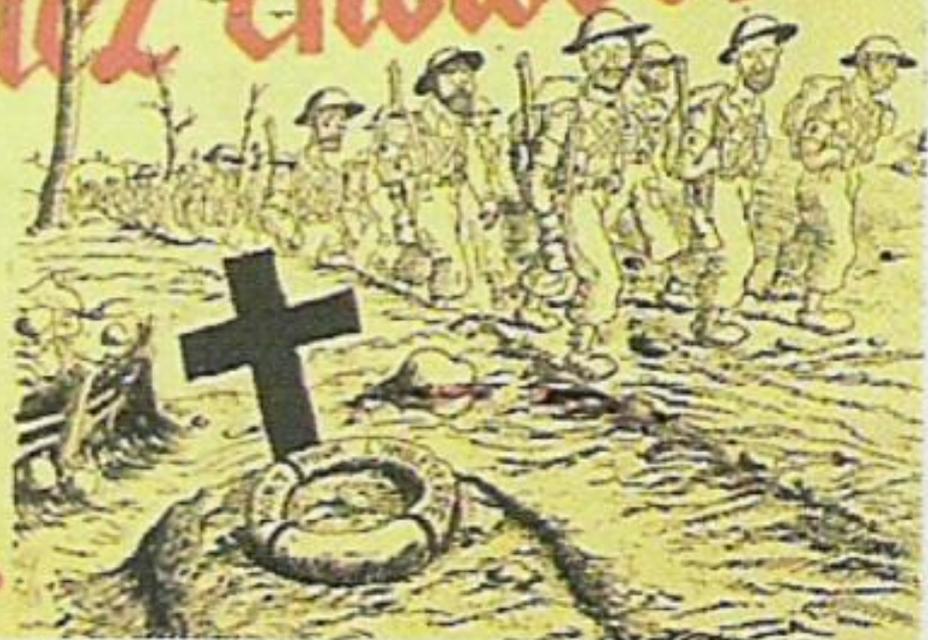
A man in a dark, short-sleeved shirt and dark pants stands in a factory setting. He is smiling and has his arms crossed. In the background, there is a large industrial structure with a tall chimney and a wheelbarrow. The scene is lit with a warm, golden light.

Le STO

Une autre vision
du travail en Allemagne



Jeunes de France...
sachez choisir!



S.T.O.



Je travaille en ALLEMAGNE
et mes économies vont
à ma Famille en FRANCE..

RENSEIGNEZ-VOUS

PARIS, 15, BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE • BRUXELLES, 15, RUE DE LA SORBONNE
PARIS, 15, BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE • BRUXELLES, 15, RUE DE LA SORBONNE
PARIS, 15, BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE • BRUXELLES, 15, RUE DE LA SORBONNE
PARIS, 15, BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE • BRUXELLES, 15, RUE DE LA SORBONNE

UNREST AM PUBLIC, LONDON • VENDREDI, 14 OCTOBRE 1944 • 10 x 16 cm • 10 x 16 cm • 10 x 16 cm • 10 x 16 cm

SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

RECENSEMENT des HOMMES de 20 à 22 ANS

En vertu des dispositions de la loi du 16 février 1943 portant institution du service du travail obligatoire, et du décret du même jour pris pour son application, *les hommes nés entre le 1^{er} Janvier 1920 et le 31 Décembre 1922* sont astreints à un service du travail.

Les intéressés sont tenus de se présenter

LE SAMEDI 27 FÉVRIER 1943

d partir de 9 heures, à la MAIRIE DE LA COMMUNE qui leur a délivré leur carte de rationnement, munis de ladite carte, de leur carte d'identité et de toutes pièces propres à justifier de leur situation civile ou militaire (livret de famille, certificat d'employeur, livret militaire, etc...).

Ils souscriront un bulletin de recensement dans les bureaux de la Mairie et subiront immédiatement une visite médicale.

Les malades qui se trouveraient dans l'impossibilité absolue de se déplacer sont admis à se faire représenter.

Toute personne qui ne détérera pas au présent avis de recensement sera classée d'office en tête de la liste de départ et s'expose à être amenée par voie de contrainte, sans préjudice des peines prévues à l'article 5 de la loi (3 mois à 5 ans de prison et 200 à 100.000 francs d'amende).

Les mêmes peines sont applicables à toute personne qui prêterait son concours à toute manœuvre tendant à faire échec à l'application de la loi.

Le Préfet : G. MALICK.